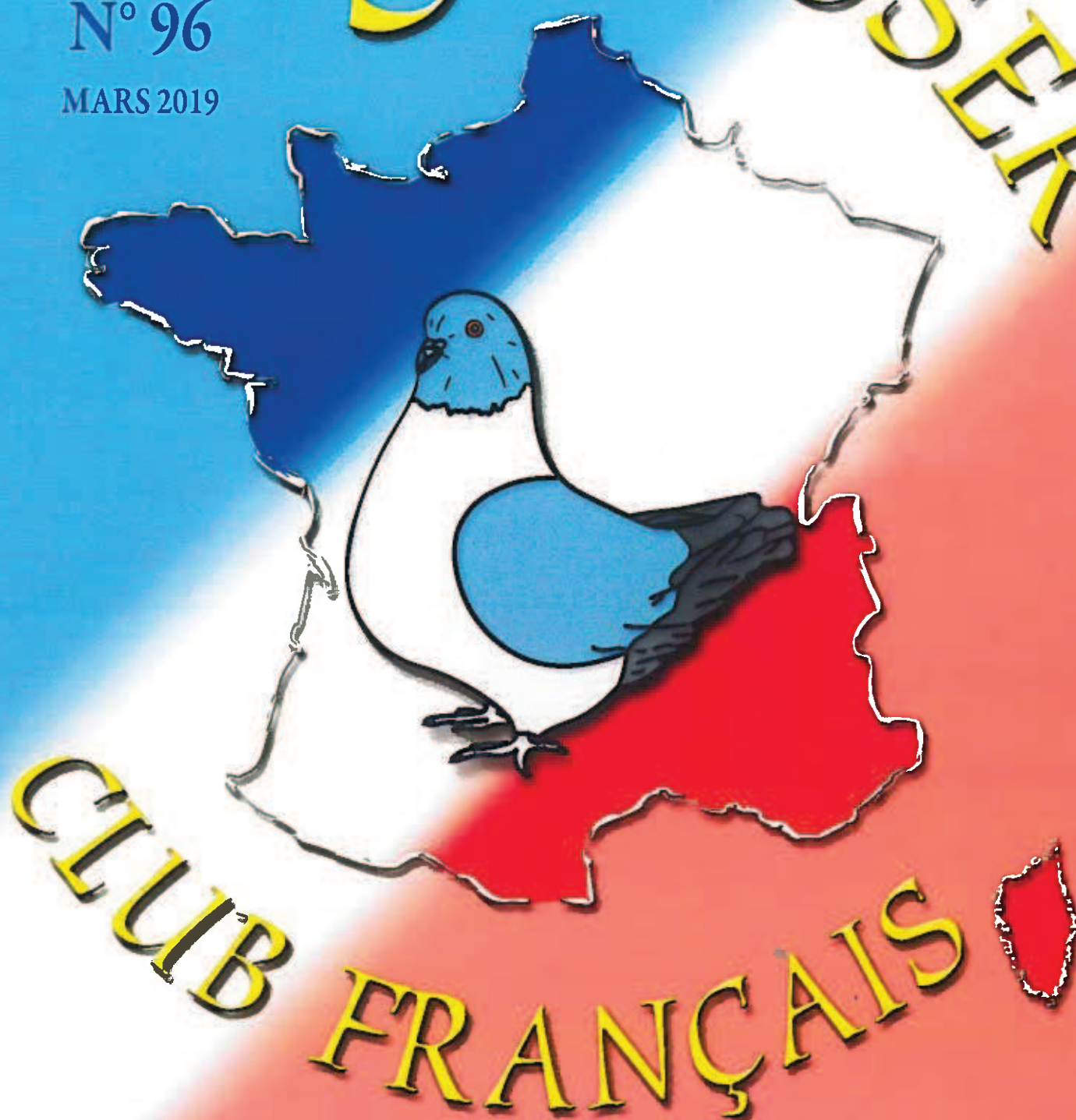


Bulletin d'information

N° 96

MARS 2019

STRASSER



Logo:
Jean-Louis SALANDRE
Novembre 2001



Mes amis bonjour,

Ce bulletin sera très largement consacré à notre dernier championnat de France qui s'est déroulé dans de bonnes conditions à Boussac. L'association des aviculteurs creusois a fait tout son possible pour rendre notre séjour agréable et il convient de remercier sincèrement son président René Busset, son commissaire général Benoît Bellet et toute l'équipe qui n'a pas ménagé sa peine. En retour, René Busset m'a confié qu'il avait beaucoup apprécié la philosophie de notre club qu'il a résumé par ces mots : « grand respect de l'association qui accueille le championnat ». Je partage donc ces compliments avec vous tous car c'est très agréable à entendre et il ne faut jamais oublier que nous leur devons ce respect car sans ces associations locales, nous ne pourrions rien faire.

Malgré une maladie du jeune pigeon persistante qui a découragé une partie de nos adhérents à exposer leurs sujets et malgré le mouvement des gilets jaunes qui a pu gêner certains d'entre vous dans vos déplacements, nous avons réussi le tour de force de franchir la barre des 700 sujets exposés (avec le renfort des strassers de Moravie). Avec 673 strassers et 63 Moravie exposés par plus de 59 éleveurs, nous poursuivons notre progression et c'est un vrai motif de satisfaction dans un contexte de moins en moins favorable à l'aviculture. Plus encore que le nombre de pigeons exposés, le chiffre des participants est important à mes yeux, car il est un excellent indicateur du dynamisme de notre association. Les groupages qui s'organisent de plus en plus chaque année sont déterminants pour la mobilisation des éleveurs.

Les strassers de Moravie prennent leur place et le nombre d'adeptes augmente significativement. Aussi, ce championnat a été l'occasion de former à la fois les juges et les éleveurs. En effet, Jean-Louis Frindel, président de la commission européenne des standards, a gentiment accepté de faire 2 formations sur les Moravie : une pour les juges le jeudi soir et une le vendredi après-midi pour les éleveurs. Le cap est donc fixé et je pense que chacun a bien compris qu'il s'agissait de 2 races bien distinctes et que les sujets intermédiaires, issus de croisements, seraient impitoyablement sanctionnés pour bien garder les caractéristiques de chacune des 2 races.

L'activité de notre association lors du championnat de Boussac a été forte et vous retrouverez dans le compte-rendu du Conseil d'Administration les nombreuses décisions prises. A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration voit également l'arrivée de 2 nouveaux membres : Emmanuel Clémentz et Arnaud Lenaers. Outre leur jeunesse et leur grande motivation, ils sauront apporter la voix de territoires diamétralement opposés : la Côte d'Azur pour le premier et la Belgique pour le second. Ainsi, notre Conseil d'Administration est à l'image de notre club : divers et rayonnant sur tout le territoire !

Les groupages naissent souvent d'une bonne connaissance et confiance réciproque entre les éleveurs. Cette confiance et ces liens se construisent au fil des ans, notamment lors des journées technico-conviviales. Cette année, pour la 1^{ère} fois, il y en a eu 3 d'organisées en fin d'été. Ce sont d'excellentes initiatives qui ne sont pas de la seule responsabilité des délégués régionaux et j'invite tous ceux qui s'en sentent capables et en ressentent l'envie d'en organiser une à se manifester auprès de leur délégué régional. Quant aux autres, je les invite à ne pas laisser passer ces occasions très sympathiques de passer une (ou plusieurs) agréable journée à partager sa passion et ses petits soucis d'élevage.....

Vous trouverez aussi dans ce bulletin les premières photos ramenées d'Allemagne où les deux championnats (strasser + strasser de Moravie) se sont déroulés le même week-end à quelques kilomètres d'intervalle. L'occasion était trop belle pour « faire d'une pierre 2 coups ». Jean-Luc Castanet a fait de nombreuses belles photos de sujets allemands et je l'en remercie grandement car elles vont illustrer ce bulletin et le prochain. Faute de place dans celui-ci, les détails des rencontres et découvertes faites à cette occasion seront exposées dans le prochain bulletin. Ces échanges sont très enrichissants et démontrent que le renouvellement des éleveurs est un vrai problème aussi de l'autre côté du Rhin. La moyenne d'âge augmente, les éleveurs ont de plus en plus de mal à se déplacer et au final leurs championnats continuent de baisser inexorablement même si la qualité des sujets exposés reste très importante.

Je vous souhaite à tous une belle saison d'élevage et bien entendu la santé sans laquelle rien n'est possible.

Bien amicalement

Pierre TABOURIN

Palmarès du Championnat de France
Boussac - décembre 2018

Cage n°	variété	éleveurs
1152	Strasser de Moravie - femelle jeune noire 97	J. BAYON
1167	Strasser de Moravie - mâle jeune noir liseré 97 Prix Jacques Vernaton	L. MABRU
449	Bleu sans barre - mâle adulte 97	J. BAYON
506	Bleu sans barre - femelle adulte 97	J. BAYON
486	Bleu sans barre - mâle jeune 97	J. BEYLER
562	Bleu sans barre - femelle jeune 97	A. VIGNES
607	Bleu barré noir - femelle adulte 96	C. PADOVANI
621	Bleu barré noir - femelle jeune 97	C. PADOVANI
582	Bleu barré noir - mâle jeune 97	J. BAYON
663	Bleu écaillé - mâle adulte 96	C. JEUX
569	Bleu écaillé - femelle jeune 96	D. HECK
682	Noir - mâle adulte 96	C. JEUX
733	Noir - femelle adulte 96	C. JEUX
694	Noir - mâle jeune 96	B. BELLET
757	Noir - femelle jeune 97	G. BRAULT
784	Rouge - mâle adulte 97	E. CLEMENTZ
826	Rouge - femelle jeune 96	G. COUTURE
941	Rouge cendré - femelle adulte 96	C. ROY
943	Rouge cendré - femelle jeune 96	B. BELLET
866	Jaune - femelle adulte 97 - prix Gérard Nestelhut	D. HECK
888	Jaune - femelle jeune 96	C. POTIER
965	Jaune cendré - femelle jeune 96	JL. CASTANET
988	Argenté - prix Serge Moncade - mâle jeune 97	T. FOUCHER
1020	Rare - bleu clair maillé blanc - mâle adulte 97	G. HERMET
1033	Rare - bleue maillée blanc - femelle adulte 97	P. TABOURIN
1065	Rare - noir liseré - mâle jeune 97	L. MABRU
1007	Rare - bleue clair barrée blanc - femelle jeune 97	M. CHASSEL

Challenge nouvel adhérent (moins de 5 ans dans le club)		
1er	Eric PASTRE	43 pts
2ème	Arnaud LENAERS	26 pts
3ème	Eric CASPAR	22 pts

Pascal PLANAT, secrétaire

Boussac, samedi 8 décembre 2018 à 17 h 00

Présents : Pierre Tabourin, Didier Venner, Joël Bayon, Benoit Bellet, Christian Jeux, Thierry Foucher, Didier Heck, Christian Mortagne, Christian Padovani, Pascal Planat, Jean Luc Castanet, Jean Beyler, Marcel Chassel, Jean-Claude Mercier

Excusés : Rémi Prima, Grégory Brault.

Bilan Championnat de France 2018 Boussac :

La réunion est présidée par Pierre TABOURIN en sa qualité de président. Pierre débute la réunion par le bilan du Championnat de France 2018 : championnat centré qui a eu lieu à Boussac (23) du 6 au 9 décembre 2018. Il remercie René BUSSET, président de la société d'aviculture de Boussac et Benoit BELLET, commissaire général de l'exposition, pour le respect du cahier des charges, pour leur accueil et pour la qualité du travail réalisé en partenariat avec le Strasser Club. Un bilan bien positif avec une mobilisation des éleveurs, 59 exposants qui ont présenté 673 Strassers et 63 Strassers de Moravie.

Pour ce Championnat, en raison du nombre important de cages, la SNC a offert 2 fanions au Strasser Club Français. Ils seront remis aux lauréats du « challenge nouvel adhérent » lors de la remise des prix.

Synthèse du bilan financier par Christian Mortagne :

Christian MORTAGNE, trésorier du club, prend la parole pour nous exposer un bilan des comptes de l'année 2018 ainsi qu'un prévisionnel pour les comptes 2019.

Les comptes sont précis et clairs.

Une analyse conduite par Pierre TABOURIN et Christian MORTAGNE a conduit ces derniers à considérer que l'assurance du club, qui s'élève actuellement à 183 € / an, n'était pas nécessaire pour notre association qui est couverte par l'assurance de l'association avicole qui nous reçoit lors de nos championnats. Ils proposent de **résilier l'assurance du Strasser Club** et les dispositions ont déjà été prises dans l'attente de la décision du CA pour ne pas subir un renouvellement automatique. **Proposition adoptée.**

Lors de nos Championnats, les exposants adhérents au club reçoivent un cadeau : anciennement les assiettes et actuellement les calendriers. L'analyse des comptes prévisionnels permet de proposer un cadeau souvenir plus conséquent que le calendrier. Il a été proposé de **remplacer les calendriers par des mugs** millésimés avec une image de strasser qui changera chaque année. **Proposition adoptée.**

Concours National SNC 2019 à Moulins (03) :

Pour cette année 2019 c'est l'Union Avicole Bourbonnaise qui accueille le Concours national de la SNC à Moulins **du 1^{er} au 3 novembre 2019**. Une belle exposition en prévision car Christian JEUX et Joël BAYON, membres de l'UAB, nous indiquent la prévision de 8000 cages. Ce Concours national ayant lieu 3 semaines avant notre championnat de France, ne viendra pas concurrencer ce dernier et il est proposé de mettre les strassers à l'honneur par des prix spéciaux. Christian ROY, président de l'UAB et membre du club, accepte de financer **8 récompenses pour les strassers**. Cette mise à l'honneur ne coûtera donc rien au club.

Titres proposés : 1/ bleu sans barre ; 2/ bleu barré noir ou écaillé ; 3 noir ; 4 rouge ou jaune ; 5 rouge cendré ou jaune cendré, 6 et 7 / 2 titres pour toutes les autres variétés (argenté et tous les rares) et 8 / strasser de Moravie.

Ces 8 titres seront récompensés par des ardoises peintes millésimées offertes par l'UAB.

3 juges allemands spécialistes du strasser (Mario HOR, Uwe KUHNE et Gérald WUDI) ont déjà répondu favorablement à l'invitation. En complément, si nécessaire, une liste de juges français germanophones a été proposée par le Strasser Club à la SNC.

Championnat de France 2019 :

Le championnat (décentralisé) aura lieu **du 21 au 24 novembre 2019 à Soumoulou (64)**.

Le cahier des charges est signé et approuvé par l'Association Pau-Pyrénées d'Aviculture (APPA), dont Sébastien LAGABBARE est le président. Pierre TABOURIN expose le souci de trouver un nombre de juges suffisants et pas trop éloignés du fait du cumul d'exposition pour cette date.

Juges déjà confirmés à la date du CA : René VILLAIN, Francis CRAYE, Olivier RIEDMULLER, Patrick SABUCO, Fabrice ROUANET, Henri GARCIA.

Info post réunion : confirmation également de Bernard BLAVY et Maurice BRAULT. Le nombre devrait être suffisant compte-tenu du fait que ce championnat sera excentré.

Championnat de France 2020 :

Pour 2020, le championnat (centralisé) sera organisé par la société de Beaune-Ciel (21), créée et présidée par notre confrère François FAUVERNIER. Elle aura lieu les **21 et 22 novembre 2020**. Le jugement aura lieu de vendredi après-midi et l'exposition ne comportera que des strassers et strassers de Moravie. La proximité de la frontière allemande et suisse nous offre la possibilité de solliciter des juges étrangers. 3 juges et éleveurs spécialistes du strasser et du Moravie ont répondu favorablement : Armin BAUMGARTNER (Allemagne - strasser); Richard WEISS (Autriche - strasser); Joachim HAGEN (Allemagne - strasser de Moravie).

Du côté français, seront sollicités des juges exposant des strassers (CRAYE, RUMEAU, RIEDMULLER) puis des juges connaissant le strasser et germanophones pour échanger avec leurs collègues (HAFFNER, GRAUSS, GANSTER, PASCHKE, IDOUX...).

Championnat de France 2021 :

Pour 2021, notre championnat (décentralisé) se déroulera le **3^{ème} week-end de novembre 2021 à Baraqueville (12)**. Le cahier des charges avait été signé par Régis MOUYSET président de la SAR (Société d'Aviculture du Rouergue), sous la présidence de Jacques VERNATON après approbation du CA du club.

Championnat de France 2022 :

Pour ce championnat, centralisé, Gilles GARANDEAU, membre du Strasser Club et de la société des aviculteurs des Deux Sèvres, propose de nous recevoir à Niort (79) en janvier 2023. Pierre TABOURIN qui a échangé avec le président de cette société et Gilles, nous confirme leur réelle motivation pour organiser notre championnat. D'ici là, Grégory BRAULT y organisera son prochain championnat régional. La date étant lointaine, il propose de ne pas statuer dès à présent et de se prononcer lors du CA de l'année prochaine pour laisser éventuellement le temps à d'autres candidatures d'émerger.

Révision des titres de Champions :

Afin d'accompagner l'évolution du nombre de sujets exposés dans les différentes variétés de Strassers et Strassers de Moravie dans nos championnats de France (voir tableau ci après), nous avons étudié de nouvelles propositions pour la révision des titres de champions.

proposition n°1 : pour les Noirs liseré : cette année à Boussac 44 strassers noirs liserés ont été présentés. Cette variété augmente en nombre de sujets et d'éleveurs chaque année depuis quelques temps au point d'être mieux représentée que d'autres qui ont plusieurs titres. Il a été proposé de détacher les noirs liserés des variétés rares et d'attribuer 2 titres dans cette variété (1 en jeune + 1 en adulte) et de passer de 4 à 3 titres dans les variétés rares.

Le conseil d'administration a considéré qu'il était encore trop tôt pour statuer et que cette variété était encore trop dépendante d'un seul éleveur. Considérant qu'ils n'étaient plus rares, il a été décidé de détacher les noirs liserés des rares et de leur **attribuer un titre, récompensé par un fanion, pour notre prochain championnat**. Un deuxième titre pourra éventuellement être proposé plus tard si le nombre de sujets exposés et d'éleveurs concernés continue d'évoluer dans ce sens. Pour rééquilibrer, **les variétés rares (les**

autres sans les liserés noirs) passent donc de 4 à 3 titres : 2 titres jeunes (mâle + femelle) récompensés par des fanions et 1 titre adulte récompensé par une peinture.

Proposition n°2 : pour les cendrés : Avec seulement 14 sujets exposés, la variété jaune cendrée confirme sa forte diminution depuis plusieurs années. Afin de rester cohérent par rapport aux autres variétés, il est proposé de supprimer encore un titre chez les cendrés. Néanmoins, au regard des nombreuses importations dans cette variété réalisées par plusieurs éleveurs cette année, le CA ne souhaite pas pénaliser davantage cette variété qui devrait revenir rapidement dans nos championnats. Il a donc été décidé, pour notre prochain championnat de Soumoulou, de laisser les 3 titres comme ceux décernés à Boussac : 1 titre adulte rouge ou jaune cendré + 1 titre rouge cendré jeune + 1 titre jaune cendré jeune. Néanmoins, si le nombre des jaune cendré reste inférieur à 20 cages à Soumoulou, ils seront rattachés aux rouges cendrés et seulement 2 titres seront mis en jeu à Beaune-Ciel en 2020 : 1 titre adulte + 1 titre jeune pour l'ensemble des cendrés.

Proposition n°3 : pour les rouges : cette année à Boussac nous avons 71 rouges avec 1 titre adulte et 1 titre jeune. Considérant que le prix Barthélémy a été supprimé et que l'augmentation du nombre et de la qualité des rouges se confirme, il a été proposé d'attribuer 3 titres à Soumoulou : 1 adulte + 2 jeunes (mâle et femelle). Proposition adoptée.

Proposition n°4 : pour les Strassers de Moravie : Après l'intégration des Strassers de Moravie au sein du Strasser Club Français, nous avons constaté un franc succès de cette race dans les pigeonniers de nos éleveurs. Cette année 63 Strassers de Moravie, récompensés par 2 titres, ont participé au championnat de Boussac. Il a été proposé de rajouter un troisième titre dans cette race. Considérant que l'augmentation des titres était trop rapide, le CA a rejeté cette proposition qui sera réétudiée à Soumoulou en fonction de l'évolution de la race : proposition rejetée.

Surveillance des bleus écaillés : nous avons débattu sur la diminution de la variété bleue écaillé. Aucune mesure n'a été prise, et nous conservons donc les 2 titres pour cette variété qui sera quand même mise sous surveillance. Nous invitons les éleveurs de cette variété à se mobiliser pour exposer plus de sujets ou susciter des vocations nouvelles.

championnats	Boussac 2018	Mortain 2017	Bort les Orgues 2016	Soultzmatt 2015	Montluçon 2014	Bozouls 2013	Limoges 2012
variétés	nb sujets/titre						
bleu sans barre	29,25	30	27,25	32	26,75	30,00	19,25
bleu barré noir	22,67	33,5	31,5	26,50	22,00	23,50	16,00
bleu écaillé	17	25	28,50	23,50	19,00	25,50	26,00
noir	27,25	28,25	25,25	30,33	36,33	32,33	20,00
rouge	35,5	28,5	38	28,50	30,5	30	28,00
jaune	30,5	25	27,50	26,00	17,00	16,50	28,00
rouge cendré	24,5	18,5	15,50	18,50	15,50	20,00	17,00
jaune cendré	14	10	10,50	10,00	14,00	17,50	15,50
argenté	23	28	34	29,00	25,00	7,00	
rare	31,75	23	28,75	15,25	20,50	17,75	16,75
Moravie	31,5	33					
moins de 20 sujets /							
plus de 30 sujets /							

Challenge « nouveaux adhérents » :

Ce challenge récompense les éleveurs ayant obtenu le plus de points, qui n'ont pas été champion, et qui sont primo-adhérents depuis 5 ans et moins. Le Strasser Club ayant enregistré de nombreuses adhésions ces dernières années et considérant que beaucoup d'éleveurs sont déjà au top au bout de 3 ans, il a été décidé de **ramener la limite d'adhésion maxi pour participer au challenge à 3 ans**.

Révisions des statuts du Strasser Club Français :

Afin de coller au plus près de la réalité de fonctionnement, Pierre TABOURIN a proposé une révision des statuts du club qui datent de 1979. Chaque membre du conseil d'administration a reçu une proposition de modification des statuts avec les corrections apparentes. Après délibération sur les meilleures formulations possibles, le CA propose de soumettre ce document au vote de l'AG.....conformément aux statuts....Aussi, cette version sera communiquée dans le bulletin n°97 (août/septembre 2019) avant d'être soumise au vote à l'AG de Soumoulou. Ce travail administratif peut paraître fastidieux et sans intérêt mais il est important pour donner des bases solides à notre association.

Outils promotionnels Roll-up :

En 2018, le club avait décidé de doter toutes les régions d'un roll up pour monter des stands facilement dans nos régionaux. Christian JEUX s'est occupé de récupérer puis de distribuer les 6 roll-up supplémentaires (en plus de 2 déjà faits). A Boussac Christian a remis les derniers roll-up aux délégués régionaux qui n'avaient pas encore reçu le leur. Seule la région 2 n'a pas encore son roll-up. Il sera transmis à Rémi PRIMA lorsque l'occasion se présentera.

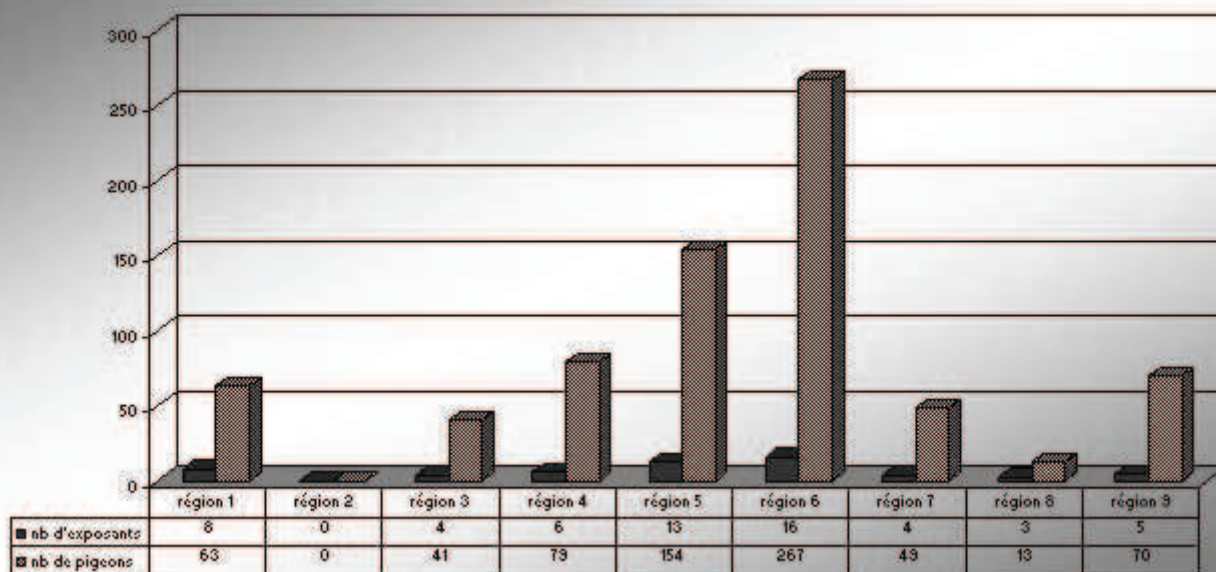
Stand du Strasser Club :

Vous avez pu constater cette année à Boussac, qu'il y a eu du nouveau dans le montage de notre stand du Strasser Club. En effet Didier HECK nous a confectionné stand pliable très fonctionnel pour installer les fanions. Sur ce même stand, vous avez sûrement admirer les peintures de strassers que Jean BEYLER a réalisé pour nos champions adultes. Ils ont été chaleureusement remerciés pour leur réalisation.

Cage photo pour les champions :

Comme vous avez pu le constater sur notre site et sur notre bulletin du Strasser Club, de nombreuses photos des champions sont diffusées. Pour que nos strassers soient encore plus mis en valeur (fond de cage, luminosité....) à l'image de ce qu'on peut voir dans la revue Colombiculture, **il a été proposé d'acheter une cage photo** qui suivra nos championnats de France et sera stockée chez Pascal PLANAT qui est chargé de se renseigner pour l'achat de cette cage. **Proposition adoptée.**

répartition des strassers et des éleveurs par région au championnat de Boussac



Pascal PLANAT, secrétaire

Date : dimanche 09 décembre 2018 à 9 h 00

Présents : Joël Bayon, Benoît Bellet, Jean Beyler, Jean-Luc Castanet, Marcel Chassel, Albert Cizeron, Emmanuel Clementz, Gabriel Couture, Francis Craye, Pierre Fabre, François Fauvernier, Christian Foehrle, Thierry Foucher, Michael Galban, Gilles Garandeau, Roger Gaudeau, Didier Heck, Yves Hure, Christian Jeux, Arnaud Lenaers, Jean-Claude Lion, Laurent Mabru, Thierry Maisonnnette, Fabien Mariteau, Jean-Claude Mercier, Jean-Pierre Morange, Christian Mortagne, Christian Padovani, Pascal Planat, Noël Poirier, Alain Ponsot, Antoine Renaud, Olivier Riedmuller, Joël Rodier, Sylvie Rossard, Didier Rumeau, Pierre Tabourin, Didier Venner, Alain Villechalane, Jean-marie Warmel, Emmanuel Woirin.

Excusés : Ramoleux, Rinckel, Bichon, Vignes, Prima, Lain, Brault, Bec, Mottet, D.Castanet, Roy, Caspar, Moittie

1) Pierre TABOURIN ouvre la séance et nous demande d'observer une minute de silence en mémoire des membres du club qui nous ont quittés : Jean Louis CANCE et Roger LARODIE

2) adoption du procès-verbal de l'AG 2017 (Janvier 2018 à Mortain) : adopté à l'unanimité.

3) Rapport Moral du Président :

Il remercie les adhérents présents et les personnes ayant apporté une contribution à la réussite de ce Championnat. Il confirme la bonne dynamique du Strasser Club avec une mobilisation des éleveurs pour le Championnat de France à Boussac, 8 exposants supplémentaires pour Boussac par rapport à l'an passé à Mortain, soit un total de 59 exposants et souligne l'effet très positif des groupages sur cette mobilisation. Il félicite les nouveaux exposants qui ont osé se lancer dans ce championnat de France centralisé en espérant les retrouver l'année prochaine parmi nous.

Il remercie le président, René BUSSET et l'ensemble de son équipe de la société de Boussac, dont fait partie Benoit BELLET, pour leur travail, leur accueil et le respect du cahier des charges.

Une note positive sur la formation technique « strasser de Moravie » assurée par Jean-Louis FRINDEL, président de la commission européenne des standards, à la fois le jeudi soir pour les autres juges, mais aussi le vendredi après le jugement à l'attention des éleveurs.

Pour ce Championnat de Boussac, malgré l'absence de certains éleveurs qui ont été touché par la maladie du jeune pigeon en début de saison d'exposition, le bilan reste positif avec 673 strassers et 63 strassers de Moravie exposés et près de 80 cages d'échanges. La progression se poursuit et les échanges s'intensifient.

4) Bilan du jugement par les juges présents lors de l'AG :

Olivier RIEDMULLER, Didier RUMEAU et Francis CRAYE confirment le bon déroulement du jugement effectué dans de bonnes conditions avec 2 commissions indépendantes.

* Didier RUMEAU note un très bon niveau dans les adultes des variétés bleu sans barre et chez les noirs ainsi que les femelles bleues écaillées.

* Francis CRAYE a jugé les femelles jeunes bleues sans barre. Il note une homogénéité du groupe avec une remarque sur les manteaux nuageux et des yeux qui ont tendance à tirer sur le brun. Il note également un bon niveau dans la variété rouge cendrée. Attention aux tenues relevées et aux têtes. Légère baisse chez les jaunes cendrés avec une variété en diminution.

Olivier RIEDMULLER confirme le très bon niveau chez les adultes bleus sans barre, une bonne évolution du lustre chez les mâles jeune noirs, et faire attention car quelques sujets sont un peu hauts sur pattes. Chez les argentés, un niveau encore hétérogène dans les barrés, mais un bien meilleur niveau en argenté écaillé.

Dans l'ensemble, un bilan très satisfaisant sur l'ensemble de cette journée de jugement.

5) Championnats à venir (voir Compte-rendu du Conseil d'Administration) :

Championnat décentralisé 2019 : Soumoulou.

Notre prochain Championnat de France aura lieu à **Soumoulou (64) les 23 et 24 novembre 2019** -
décagement le dimanche à 14 h.

Nous serons accueillis par l'Association Pau-Pyrénées d'Aviculture (APPA) et son président Sébastien LAGABARRE et dont fait partie notre confrère André VIGNES.

Championnat centralisé 2020 : Beaune-Ciel

Il aura lieu les **21 et 22 novembre 2020 à Ciel (71)**. François FAUVERNIER, président de la société d'accueil nous fait la présentation de la proposition. Encagement jusqu'au vendredi midi, jugement le vendredi après-midi et décagement le dimanche à 14h. Présence exclusive de notre championnat.

Championnat décentralisé 2021 : Baraqueville

Il se déroulera le **3^{ème} week-end de novembre 2021 à Baraqueville (12)**.

Le cahier des charges a déjà été signé entre le club et la société d'accueil (Société d'Aviculture du Rouergue) présidée par Régis MOUYSET.

Championnat centralisé 2022 : à définir.

Gilles GARANDEAU, membre du Strasser Club présente la candidature de Niort (79) en janvier 2023. Ils sont en mesure de répondre à toutes nos exigences, mais le CA a considéré qu'il était encore trop tôt pour statuer définitivement. Ce point sera tranché à l'occasion de l'exposition de Soumoulou.

Concours National SNC 2019 à Moulins (03)

L'Union Avicole Bourbonnaise accueille le **concours national de la SNC à Moulins du 1^{er} au 3 novembre 2019**. Le strasser club souhaite profiter de cette exposition nationale d'envergure pour offrir un maximum de visibilité à nos deux races en proposant 8 spéciaux et en invitant des juges allemands spécialistes de la race. Une mobilisation des éleveurs du club est attendue pour cette grande manifestation.

6) Présentation décisions prises le conseil d'administration (voir Compte-rendu du Conseil d'Administration) :

Pierre Tabourin expose les décisions du CA qui portent sur :

- l'arrêt de l'assurance du Strasser Club de France,
- l'évolution des titres à décerner :
 - risque de disparition d'un titre en cendré à partir de 2020 si moins de 20 jaunes cendrés à Soumoulou.
 - création d'un titre supplémentaire en rouge : 1 adulte + 2 jeunes.
 - sortie de la variété noire liserée des variétés dites rares et attribution d'un titre exclusif à cette variété.
 - réduction d'un titre en variétés rares qui auront donc 3 titres : 1 adulte + 2 jeunes.
- Réduction de la durée d'ancienneté de 5 à 3 ans pour participer au « challenge nouvel adhérent »
- Révision des statuts du club à soumettre au vote à l'AG de Soumoulou.
- Investissements du club faits ou à venir :
 - Acquisition de roll-up pour chaque région
 - Acquisition d'une cage photo
 - Remplacement des calendriers par des mugs millésimés offerts à chaque exposant.

7) élection du tiers sortant

Il y a 5 places disponibles au CA à cette élection. Le tiers sortant est composé cette année de Mrs PLANAT, VENNERS et BAYON, tous candidats à leur succession. Le président a reçu 2 nouvelles candidatures :

- Arnaud LENAERS, adhérent depuis 2 ans et souhaitant représenter à la fois les éleveurs de strassers de Moravie et les éleveurs belges du club ;

- Emmanuel CLEMENTZ, adhérent depuis 5 ans.

Les 2 candidats se présentent à l'assemblée, exposent leurs motivations et les membres présents à cette AG passent au vote.

Le bureau de vote est tenu par Josette COUTURE et Christiane HURE qui assurent le dépouillement et remettent les calendriers aux exposants à cette occasion.

Résultats des élections

41 votants ont participé aux élections, par vote à bulletin secret. Les résultats sont les suivants :

* Pascal PLANAT :	41 voix - élu
* Didier VENNEN :	41 voix - élu
* Joël BAYON :	41 voix - élu
* Arnaud LENAERS :	41 voix - élu
* Emmanuel CLEMENTZ :	39 voix - élu

8) Bilan Financier

Le trésorier Christian MORTAGNE présente le bilan provisoire 2018 des comptes du club dans l'attente des derniers éléments (intérêts du livret A, facture du pot de l'amitié...).

BILAN 2018	recettes	dépenses
Cotisations 2018 (136 cotisations payantes)	2 720,00	
Dons	366,50	
Achat de bagues 2018		993,70
Frais postaux envoi bagues		101,40
Vente de bagues 2018	1375,70	
Participation expéditions bagues 2018	212,00	
Achat blousons/gilets 2018		322,16
Achat blousons/gilets 2017 (facture arrivée en retard)		327,72
Frais postaux envoi blousons/gilets en 2018		35,10
Vente blousons/gilets 2018	380,00	
Achat récompenses (14 fanions)		856,80
Achat récompenses fournitures tableaux (30 toiles + 20 chevalets)		299,65
Achat récompenses Moravie (2 ardoises)		50,00
Calendriers 2019		159,60
Frais impressions bulletins n°94 et n°95		761,87
Frais postaux d'envoi des bulletins n°94 et n°95		896,40
bureautique (enveloppes expéditions + papier cartes membres)		34,20
Remboursement pot de l'amitié à Boussac		67,00
Recettes diverses (autocollants)	86,00	
Ventes diverses (calendriers 2018)	12,00	
Recettes diverses (Participation de la Sté de Boussac 2018)	250,00	
Investissement - achat de 6 roll-up		273,11
Investissement - achat colliers pour fermeture des cages		17,40
Assurance Allianz		183,29
Intérêts sur livret	63,95	
Frais bancaires « adispo classique »		54,00
TOTAL	5466,15	5433,40
Résultat de l'exercice au 31 décembre 2018	+ 32,75 €	

Pierre TABOURIN indique que ce bilan est légèrement positif malgré une facture 2017 de gilets qui pèse sur cet exercice, l'investissement exceptionnel dans 6 roll-up pour couvrir l'ensemble des régions,

l'investissement dans 20 chevalets pour mettre en valeur les toiles sur le stand et l'achat par anticipation de toiles pour les prochains champions adulte. Il indique qu'il ne souhaite pas augmenter les réserves financières du club qu'il juge suffisamment confortables pour faire face à un coup dur et s'engage à réorienter les marges dégagées vers des investissements (supports de communication, qualité du bulletin, cage photo.....) ou l'achat de récompenses et autres (pot de l'amitié, mugs, calendriers....) en direction des éleveurs. Les éleveurs qui participent au dynamisme du club par leurs engagements et leurs déplacements doivent bénéficier d'un retour. Faute d'avoir su récompenser ceux qui s'investissent, trop de structures avicoles périssent malgré des comptes parfois bien garnis.....

Christian MORTAGNE indique que les frais postaux continuent d'augmenter significativement mais demeurent incontournables et que les marges éventuelles à rechercher ne sont pas sur ce poste.

9) rapport des commissaires aux comptes :

Arnaud LENAERS et Thierry MAISONNETTE soulignent la bonne tenue des comptes et la clarté des mouvements.

Le Président demande la décharge du Trésorier et du Conseil d'Administration. Adoptée à l'unanimité.

10) appel des régions :

- région 1 : Christian MORTAGNE - La région se maintient avec le renfort de plusieurs adhérents belges. Le championnat régional 2018 se déroulera les 19 et 20 janvier 2019 à Noeux les Mines (62).
- région 2 : Rémi PRIMA est excusé - Région en baisse, pas d'exposants de la région 2 à Boussac. Le championnat régional s'est déroulé les 17 et 18 novembre 2018 à Rennes (44). Le manque de renouvellement de nouveaux adhérents est inquiétant pour cette région.
- région 3 : Thierry FOUCHER - Le championnat régional se déroulera les 10 et 11 février 2019 à Charleville Mézières (08). La région 3 en association avec la région 4 ont organisé une journée technico-conviviale le samedi 22 septembre 2018 chez Thierry FOUCHER dans l'Aube. Peu de monde mais une super ambiance qui incite à recommencer et donne tort aux absents.....
- région 4 : Didier VENNER - Le championnat régional s'est déroulé les 3 et 4 novembre 2018 à Bouzonville (57). Un joli championnat avec 70 cages. Journée technique commune avec la région 3 chez Thierry FOUCHER et qui laisse de bien beaux souvenirs. A renouveler.
- région 5 : Grégory BRAULT excusé - Benoît BELLET : Le championnat régional s'est déroulé les 20 et 21 octobre 2018 à Limoges (87). Régional de 130 cages dont la moitié était hors région. C'est dommage qu'il faille compter sur des apports extérieurs dans une région capable de faire ce score à elle seule si tout le monde participe. Sujets de belle qualité. Le prochain championnat régional se déroulera à Niort en janvier 2020.
- région 6 : Christian JEUX - Le championnat régional se déroulera les 20 et 21 janvier 2019 à Gueugnon(71). La région 6 a organisé une journée technico-conviviale le 8 septembre 2018 chez Christian JEUX et Joël BAYON. Une vingtaine d'éleveurs et 3 juges ont participé à cette belle journée. Région très dynamique avec une augmentation régulière du nombre d'adhérents.
- région 7 et 8 : Jean-Luc CASTANET - Le championnat régional se déroulera les 2 et 3 février 2019 à Saint Gaudens (31). Bonne ambiance au sein de la région. Souhait d'organiser une journée technique mais difficile à réaliser du fait de la superficie de la région et de l'éloignement des éleveurs. Grosse attente pour 2019 puisque c'est cette région qui accueillera notre prochain championnat de France.

- région 9 : Pierre BICHON excusé - Pascal PLANAT : Pas de championnat régional en 2018 faute d'exposition pour l'accueillir. La région 9 a organisé une journée technico-conviviale le samedi 8 septembre 2018 à Gallian (83) chez Manu CLEMENTZ. Bonne ambiance et convivialité au sein de la région avec 4 nouveaux adhérents. Prévision d'une journée technique en 2019 chez Pierre BICHON à Valensole (04)

11) Organisation du nouveau bureau.

Le président demande aux adhérents de quitter la salle pour la concertation des membres du conseil d'administration. Avec les nouveaux élus, 13 membres du CA sont présents. Excusés Rémi PRIMA et Grégory BRAULT. Le bureau est composé de la façon suivante :

Président : Pierre TABOURIN
 Vice-président : Didier VENNER
 Vice-président : Benoît BELLET - chargé de la gestion et l'envoi des bagues.
 Trésorier : Christian MORTAGNE
 Trésorier-adjoint : Didier HECK
 Secrétaire : Pascal PLANAT
 Secrétaire-adjoint : Christian JEUX
 Assesseurs : Joël BAYON, Thierry FOUCHER, Jean-Luc CASTANET, Christian PADOVANI, Rémi PRIMA, Grégory BRAULT, Emmanuel CLEMENTZ et Arnaud LENAERS

Membres d'honneur du CA : Jean-Marie RAMOLEUX (président d'honneur), Gérard NESTELHUT (pdt d'honneur - décédé en février 2017), Serge MONCADE (pdt d'honneur - décédé en avril 2013), Jacques VERNATON (pdt d'honneur - décédé en mai 2017), Jean BEYLER (vice-président d'honneur), Jean-Claude MERCIER (vice-président d'honneur), Jean-Louis MICHEL (vice-président d'honneur), Albert CHARLES (vice-président d'honneur), Marcel CHASSEL (vice-président d'honneur).

13) Bilan du voyage en Allemagne

Pierre TABOURIN fait un bref compte-rendu de sa rencontre avec les responsables allemands des 2 clubs à l'occasion de son voyage en Allemagne en novembre 2018 :

Peu ou pas de contact avec le nouveau président du club allemand du strasser (Dirk WIENECKE) dont la priorité ne semble pas être l'ouverture aux autres pays. En revanche plusieurs contacts fructueux et positifs avec de nombreux éleveurs et juges de strassers laissent entrevoir des échanges futurs intéressants.

A l'inverse, contact très positif avec le président du club des strassers de Moravie (Thomas AIGNER) qui a facilité l'acquisition de nombreux couples pour les éleveurs français. Les éleveurs de Moravie se réjouissent de voir que les Français s'intéressent à cette race.

14) remise des diplômes de fidélité au club :

Cette année, le club a honoré les personnes suivantes pour la constance de leur soutien :

* membre du club depuis **35 ans** : Didier RUMEAU
 André VIGNES

* membre du club depuis **30 ans** : Noël POIRIER

* membre du club depuis **25 ans** : Jean Claude MALOISEAUX
 Roger RINCKEL

En l'absence de questions diverses, le président clôt la séance et remercie les participants pour leur présence assidue à nos réunions annuelles. Il propose de se retrouver après la remise des récompenses autours du pot de l'amitié dont la charcuterie a été fournie gracieusement par Laurent MABRU.

Date : vendredi 07 décembre 2018 à 8 h

Le nombre de sujets exposés connaît une croissance régulière depuis quelques temps, avec notamment le renfort des strassers de Moravie. Ainsi, avec 736 sujets (673 strassers + 63 strassers de Moravie), il nous fallait solliciter pas moins de 9 juges. A titre assez exceptionnel, en accord avec les organisateurs de Boussac, nous avons aussi demandé à Jean-Louis FRINDEL, président de la commission européenne des standards pigeons, de venir nous aider à appréhender le strasser de Moravie. Outre le fait qu'il élève cette race depuis quelques temps, il est sans doute le meilleur connaisseur français des subtilités de cette race et sa présence était une occasion unique, à la fois de former les autres juges et éleveurs, mais aussi de bénéficier d'un jugement de référence pour les années à venir.

Nous avons donc constitué 2 commissions, mais, si d'aventure le nombre du sujets exposés venait à continuer d'augmenter, nous devrions alors passer à 3 commissions. Les 2 commissions indépendantes suivantes ont donc opéré à Boussac :

Commission 1 :

- Maurice BRAULT : noir FJ (36), jaune MJ + A (33), bleu écaillé et foncé MJ (10);
- Patrick RIBES : noir FA (20), bleu écaillé et foncé A (9), jaune FJ (28), rouge cendré écaillé et foncé (26);
- Francis CRAYE : bleu sans barre FJ (46), rouge cendré barré (23), jaune cendré (14);
- Didier RUMEAU : bleu écaillé et foncé FJ (15), bleu sans barre MJ (44), noir MA (21);
- Olivier RIEDMULLER : bleu sans barre MA et FA (27), noir MJ (32), argenté (23)

Commission 2 :

- Bernard COUDEN : rouge A + MJ (51), rouge liseré (28);
- René PILORGE : bleu barré blanc (9), bleu maillé blanc (23), bleu barré noir FJ et FA (30), rouge FJ (20);
- René VILLAIN : bleu clair barré blanc (18), bleu clair maillé blanc (4), bleu barré noir MJ et MA (38), noir liseré M (25);
- Jean-Louis FRINDEL : noir liseré F (20), tous les Moravie (63).

Tout s'est parfaitement déroulé dans le calme, le sérieux et la sérénité. Les n° de bague des futurs champions ont été vérifiés préalablement à publication du palmarès et nous pouvons affirmer que tous ces pigeons sont bien nés chez ceux qui les ont exposés.

Pendant que le jury officiait, Didier HECK s'est chargé du montage du stand dont la qualité a été soulignée par tous ceux qui sont venus le découvrir.

Comme indiqué plus haut, la présence de Jean-Louis FRINDEL était une occasion unique pour améliorer les connaissances sur le strasser de Moravie. Aussi, je lui ai demandé (et il a gentiment accepté) de faire une formation devant les cages :

- pour les autres juges : le jeudi soir avant le repas
- pour les éleveurs : le vendredi après-midi, après le jugement.

La quasi-totalité des autres juges étaient présents le jeudi soir et seront donc opérationnels pour les prochains championnats. Quant aux éleveurs, ils étaient une bonne dizaine à mesurer le chemin restant à parcourir dans cette race. Néanmoins, nos strassers de Moravie ne sont pas ridicules et plusieurs ont même décroché la note suprême de 97 pts.

Le message principal à retenir serait le suivant : un strasser de Moravie n'est pas un strasser trop petit ! C'est une race à part entière, bien distincte et qu'il ne faut pas chercher à grossir. Ce travail a déjà été fait et ça a abouti au strasser. Le poids idéal d'un strasser de Moravie avoisine les 500 à 600 grammes avec une bonne densité lors de la prise en main.

Championnat de France 2018 du Strasser
CR de Francis CRAYE

Bonjour à tous,

Un petit compte-rendu du championnat de France de Boussac. Donc voici dans les grandes lignes mes impressions. Tout d'abord j'avais à départager les femelles jeunes bleues sans barre. J'avais 3 superbes femelles qui auraient pu prétendre à la note suprême mais une seule se dégageait du lot. Une tenue superbe et très élégante, un plumage serré juste comme il faut et une très bonne tête avec de bons yeux. Pour les souhaits principaux, surtout quelques yeux ternes ou pas assez marqués. La couleur vive de l'iris n'était pas toujours présente. Quelques tenues grossières avec le plumage pas assez serré mais ce n'était pas fréquent.

Ce qui m'a surtout marqué, c'est une couleur non homogène, nuancée de brun ou avec des liserés et pour certains presque charbonné. Je pense qu'il faut être vigilant sur ce point, d'autant plus que les très bons sujets ne manquent pas. Enfin en résumé, il y avait une très bonne qualité générale dans cette variété.

Les rouges cendrés barrés : Encore du travail sur la couleur et les tenues. Certains sujets étaient un peu hauts sur pattes. Attention aussi à la longueur. Encore des efforts sur les proéminences de front et les yeux. Mais là aussi, de très bons sujets sortaient du lot. Les rouges cendrés sans barre : encore du travail, mais les formes pour la globalité des sujets étaient correctes. Du travail sur la couleur, mais c'est une évidence.

Les jaunes cendrés : Un peu moins bons dans la forme et la tête. C'est vrai que c'est encore plus compliqué avec le facteur de la dilution. Mais quand même de bons sujets étaient présents.

Enfin, j'ai passé un très agréable moment et je dois dire que dans l'ensemble, il y avait énormément de très bons sujets.

A bientôt

Francis CRAYE

Championnat de France 2018 du Strasser
CR de Patrick RIBES

Lors du dernier championnat de France du Strasser Club qui avait lieu cette année à Boussac, j'avais à juger un panel de 4 variétés de pigeons répartis de la façon suivante :

* Quelques sujets adultes en bleu écaillé :

Les sujets sont très typés et ont un volume conséquent. Les têtes sont très fortes et parfois les yeux sont un peu cachés, voire incrustés. La qualité des plumages n'est pas à son maximum. En adulte il y a encore de la mue bien visible. Les écaillages sont dans l'ensemble bien réguliers. Certains sont plus marqués que d'autres et ressortent davantage du plumage.

Beaucoup de progrès ont été réalisés pour éliminer les traces de rouille importantes jadis dans les vols. Attention aux nuques trop relevées qui ont tendance à enlever du cachet aux pigeons.

Des beaux sujets dans les cages suivantes :

n°632 Mâle adulte à Eric PASTRE ; n°634 Mâle adulte à Eric PASTRE ; n°647 Femelle adulte à Didier HECK ; n°648 Femelle adulte à Marcel CHASSEL.

* Toute la classe des rouges cendrés écaillés :

La classe est très bien représentée. Les sujets imposants, des jeunes malgré leurs âges sont déjà très volumineux et rivalisent en types et formes avec les adultes. Peu de défauts constatés ; seulement des souhaits notamment sur des coloris de dos mieux établis ainsi que des coloris de dessous moins contrastés. Les sujets, de par leurs statures imposantes, sont peu craintifs, ce qui laisse au juge les meilleurs hospices de jugement.

Quelques sujets sont un peu bleutés et faussent ainsi certaines données essentielles liées à la variété. Les sujets ayant des coloris plus chauds ont été privilégiés. Titres de champions pour les cages : n°941 Femelle adulte à Christian ROY et n°943 Femelle jeune à Benoît BELLET. A noter également les beaux sujets pour les cages suivantes : n°931 Mâle adulte à Maurice LASSALE ; n°937 Mâle jeune à Benoît BELLET ; n°939 Femelle adulte à Maurice LASSALE ; n°952 et 953 Mâles adultes à Benoît BELLET (2 très beaux sujets difficiles à départager, très remarquables en bout de cages et de rangées).

** Classe des femelles adultes noires :*

Belle série avec des types très bien marqués et des formes remarquables. Quant aux formes des têtes, j'aurais souhaité quelquefois qu'elles soient plus en adéquation avec les corps des pigeons. Donc dans certains cas, je fus déçu par le fait que certaines têtes n'étaient pas assez fortes parfois même un peu trop longilignes ce qui nuisait à l'ensemble et à l'harmonie des pigeons.

J'ai relevé un fléau sur bien des pigeons, à savoir des traces de sillons sur beaucoup d'entre eux. J'ai donc enlevé un point par rapport à ce critère fortement disgracieux. Malheureusement actuellement beaucoup de races sont impactées par cet élément nuisible et de plus en plus présent chez beaucoup de pigeons.

A noter aussi l'absence de lustre chez certains sujets. Quelques plumages un peu trop bouffants et un sujet fut éliminé du fait de la présence d'une rémige blanche dans un vol ce qui constitue un défaut éliminatoire.

A été déclarée championne la cage n°733 Femelle adulte à Christian JEUX. Une femelle bien proportionnée et bien positive sur tout rapport.

Des beaux sujets également pour les cages : n°719 à Grégory BRAULT, n°727 à Christian JEUX, n°728 à Benoît BELLET et n°731 à Jean BEYLER.

** Classe des femelles jeunes en jaunes :*

Belle classe en nombre mais en types et en formes la variété doit encore progresser. La plupart des sujets engagés sont encore jeunes et leurs conformations restent à terminer. Quelques sujets donc paraissant un peu longs ou manquant de largeur de poitrine ; ces 2 critères étant indéniablement liés.

La couleur des yeux doit être améliorée. Il y a quelques becs tâchés ainsi que des plumages laissant apparaître des traces de frisures sur les plumes de couverture. Tels sont les principaux défauts relevés et sanctionnés le plus souvent sous forme de souhaits. 2 sujets ont cependant été sanctionnés pour un début d'œil coulé.

A été déclarée championne la cage n° 888 à Charles POTIER. Sujet bien en conformation, yeux colorés, bec clair, un beau sujet d'avenir.

Des sujets primés également pour les cages n°879 à Didier HECK ; n°886 à Charles POTIER ; n°893 à Didier VENNEN ; n° 900 à Sylvie ROSSARD (à signaler une élèveuse parmi tous ces messieurs. Bravo !) et n°904 à Charles POTIER.

Belle réussite pour le club qui s'est vu gratifié d'un très beau championnat 2018. Bravo à tous les lauréats, notamment et plus particulièrement à ceux qui furent récompensés à plusieurs reprises.

Mes amitiés à tous et bonne saison d'élevage.

Patrick RIBES

<u>Championnat de France 2018 du Strasser</u> <u>CR de René PILORGE</u>
--

Rappelons que le strasser est un pigeon avec une grosse poitrine et une forte tête, il est bas sur pattes et court. Avec ces critères, on écarte les sujets hors norme ou un peu éloignés de la forme souhaitée.

* bleus barrés noirs : 30 femelles. 2 beaux sujets à Joël BAYON et à Christian PADOVANI. Le niveau est homogène, mis à part quelques sujets hauts sur pattes. Comme les formes sont correctes, la différence se joue sur la tenue au moment du jugement et sur des critères annexes comme les barres qui doivent être nettes et bien distinctes. Toutefois, quelques jeunes femelles pourront encore s'améliorer. A noter un beau sujet à 13 rectrices. Dommage !

* rouges : 20 jeunes femelles. Un sujet à 96 pts à Gabriel COUTURE. Les formes ne sont pas encore au top. Le rouge est assez homogène et lustré. Les fronts sont étroits. Jean-Louis FRINDEL m'a donné son avis éclairé. Peut être ne faut-il pas exiger chez les femelles jeunes un front large excessif de peur de décourager les éleveurs ? 2 à 3 becs crayonnés à surveiller.

* bleus barrés blanc : 9 sujets. Variété rare donc à encourager. Obtenir des barres blanches et pures va demander des efforts prolongés. Les formes sont correctes. Deux sujets sont sur la bonne voie. Encouragements à Guy HERMET.

* bleu maille blanc : 23 pigeons. Un mâle 96pts et une femelle 97 pts à Pierre TABOURIN. Quel bon niveau pour cette variété difficile à maîtriser au maillage si exigeant ! 2 ou 3 adultes sont supérieurs et au top, mais 4 à 5 jeunes sont prometteurs. Ils ne sont pas « finis », la queue en particulier. Il est donc difficile d'apprécier si le sujet sera court. Quelques poitrines pourraient être plus larges.

Merci à la société de Boussac où nous sommes toujours les bienvenus et félicitation au club du strasser sur la pente ascendante, tant pour la qualité que pour la diversité des strassers, sans oublier ceux de Moravie.

René PILORGE

<u>Championnat de France 2018 du Strasser</u> <u>CR de Didier RUMEAU</u>

C'est avec grand plaisir que j'ai participé à Boussac au jugement du championnat de France 2018 du Pigeon Strasser. Je remercie les organisateurs et le Club pour leur excellent accueil et la qualité de la présentation des cages sur un seul rang.

J'ai tout d'abord eu à noter les mâles noirs adultes : des très bons sujets tant en forme tenue que gabarit. Le titre mâle noir adulte revient à un habitué Christian JEUX avec un beau sujet bien typé, court et superbe tête. D'autres 96 dans cette classe avec de très bons pigeons, mais pas de 97. En effet, chacun avait un souhait....

Ensuite la série phare des mâles bleus sans barre jeunes : avec une présentation digne d'un vrai championnat de France. Plus de 40 sujets présents et quasiment un sujet sur trois obtient 95 ou plus ce qui est un vrai signe de qualité. Le titre, remporté de justesse par Jean BEYLER, a été arraché après la présentation de trois sujets au 97 qui, à mon sens, le méritaient tous les trois. Mais un seul a été retenu par la commission des juges. La frilosité règne toujours lors de l'attribution des 97. Je ne peux que regretter cette situation. J'ai déclassé de plusieurs point un sujet dont la couleur d'ensemble était très délavée, trop claire, mais il était très bon sur les autres critères. Néanmoins, si un défaut est écrit, c'est 92 au maximum. Ainsi en va la règle. J'ai noté dans les souhaits, que certains plumages devaient être plus serrés. C'est là aussi une vraie qualité chez le Strasser. Les sujets un peu longs sont aussi à proscrire. Les têtes sont aujourd'hui proches de la perfection. Chacun a compris que l'élégance prime sur la grosseur, et très peu de tête de type « plates » ou manquant de rondeur ont été signalées. Dans son ensemble, la classe des jeunes bleus sans barre confirme son niveau « haut de gamme ». Je félicite Jean BEYLER pour son titre, mais aussi Joël BAYON pour le magnifique carton réalisé.

J'ai ensuite continué par la série des femelles bleues écaillées : avec de bons sujets mais dont une majorité de notes ne dépassait pas 95. En effet il m'a semblé qu'un peu de force ou gabarit a été

perdu dans cette belle variété. De très beaux dessins relevés, d'autres plus perfectibles, mais il y a là une difficulté supplémentaire que l'on n'a pas chez les sans barre... . Très belle femelle jeune à Didier HECK qui fait championne jeune dans la variété. Mais, pour être franc, cette variété a su montrer encore plus de qualité d'ensemble. Pour terminer chez les écaillés foncés, un mâle qui fait champion adulte de la variété avec la note de 96. Sujet présenté au 97 pour la seconde année consécutive, par votre serviteur. Les écaillés foncés sont mal compris. Je ne peux que le regretter. A t'on vu mieux dans cette variété en France ? Mieux que ce superbe pigeon de Christian JEUX ? Non ! Alors pourquoi toujours trouver des détails afin de le laisser à 96 ? Je tairai là mon propos.

Je félicite l'ensemble des lauréats de ce magnifique championnat de France à Boussac où j'ai passé 3 journées très riches en échanges devant les cages. J'avais par ailleurs exposé quelques sujets. Je remercie Laurent MABRU pour les sujets qu'il a bien volontiers voulu me céder car je me suis trouvé en difficulté au niveau de mes reproducteurs. Un rassemblement annuel a cela de positif que l'on peut, grâce aux membres du Club, se remettre à flot suite à accident... .

Au fait, j'ai fêté ma 35 année d'adhésion ! Je ne m'en étais pas rendu compte tant le temps passe vite.....mais le Club y a pensé !

Je ne vous donne pas rendez-vous en novembre 2019 à Soumoulou, où je serai absent pour des raisons personnelles. Je vous dis, si vous le souhaitez, à dans 2 ans lors du championnat 2020. Bonne saison d'élevage à toutes et à tous.

Didier RUMEAU.

<u>Championnat de France 2018 du Strasser</u> <u>CR de Maurice BRAULT</u>
--

Eleveurs, organisateurs d'expositions et juges, nous partageons tous une même passion : celle du petit élevage ... ! Cette passion qui nous anime nous a rassemblés cette année à Boussac dans le cadre du championnat de France de notre pigeon préféré : le strasser. Cette rencontre annuelle toujours attendue constitue un moment privilégié à l'issue d'une saison d'élevage, pour les plus anciens comme pour les éleveurs débutants.

Le jeudi 06 décembre 2018, les plus beaux strassers de France se sont donc donnés rendez-vous dans le département de la Creuse, pour une présentation durant le week-end, accueillis par l'Association des Aviculteurs Creusois, dans le cadre de l'exposition Nationale d'Aviculture de Boussac.

Le vendredi 07, j'ai participé avec un réel plaisir au jugement coordonné par le strasser Club. L'accueil avant le jugement était assuré par Pierre TABOURIN, président du Club, accompagné par Benoît BELLET secrétaire du Club et co-organisateur de l'exposition. C'est alors que chaque juge a pu prendre connaissance des différentes classes qui lui étaient attribuées. Grâce à la documentation technique actualisée, particulièrement riche et parfaitement agrémentée de très nombreuses photos montrant des exemples concrets, disponible également sur le site internet du Club où chacun a pu se reporter, toutes les conditions sont une nouvelle fois réunies pour aborder le jugement dans des conditions optimales.

Cette année, le jury était composé de 9 membres répartis en 2 commissions. Avec les collègues : Francis CRAYE, Olivier RIEDMULLER, Patrick RIBES et Didier RUMEAU, j'ai été désigné au sein de la commission n°1, chargée d'évaluer les variétés suivantes : bleu sans barre, bleu écaillé, argenté, noir, jaune, rouge cendré sans barre, rouge cendré barré, rouge cendré écaillé et jaune cendré. Au sein de ce groupe, 79 sujets m'ont été attribués, répartis en 3 variétés :

- Noir (classe des jeunes femelles): 36 sujets provenant de 13 élevages (contre 38 sujets provenant de 12 élevages lors du dernier championnat à Mortain). Excellent niveau de la classe malgré la présence de quelques sujets de qualité moindre (trop légers ou de mauvaise couleur). Une évolution positive de la qualité apparaît nettement. A jugement constant (même classe, même juge), les résultats chiffrés enregistrés ci-après confirment cette tendance :

Répartition des notes décernées (36 cages) : 2 x 97 , 5 x 96, 10 x 95, 6 x 94, 4 x 93, 4 x 92, 4 x 91, 1 x 90. Soit 17 très bons pigeons (notés de 95 à 97). Ils représentent 47 % de la classe, contre à

peine 40 % de la même classe jugée lors du dernier championnat ! Sur les trois sujets proposés pour la note suprême, deux ont été retenus par le jury de la commission n°1 pour l'attribution du « 97 » : la femelle de la cage n° 757 appartenant à Grégory BRAULT ainsi que celle de la cage n° 765 appartenant à Christian JEUX. La première citée décroche ensuite le titre de championne de sa classe ! Notons au passage qu'au vu du niveau actuel de l'élevage en France, celle-ci représente un véritable modèle, très proche du standard vers lequel doit tendre la sélection du strasser (tenue, forme, masse, tête, œil, marques, couleur, lustre ... !). Cette jeune pigeonne présente ainsi avec élégance et harmonie les caractères fondamentaux de la race.

- Jaune (classes des mâles adultes, des mâles jeunes et des femelles adultes): 33 sujets provenant de 9 élevages. Répartition des notes attribuées (sur 33 cages) : 1 x 97, 2 x 96, 6 x 95, 8 x 94, 4 x 93, 4 x 92, 8 absents. Soit 9 très bons pigeons (notés de 95 à 97), soit à peine plus d'1/3 des sujets présentés. L'hétérogénéité de la série, déjà observée lors de mon jugement de 2016 à Bort-les-Orgues, subsiste. Des caractéristiques fondamentales telles que la forme, la tête (largeur et hauteur du front), la qualité du plumage ainsi que la couleur doivent encore être travaillées ... ! Avec un « 97 », la femelle adulte de la cage n° 866 appartenant à Didier HECK décroche la meilleure note et le titre de championne.

- Bleu écaillé (classe des mâles jeunes): 10 sujets provenant de 8 élevages. Classe d'un bon niveau. Les notes varient entre 4 x 95, 4 x 94 et 1 x 93. Seul, le mâle n° 642 aurait pu prétendre à la note 96 mais malheureusement celui-ci a dû être éliminé à cause d'une patte déformée ! La régularité de l'écaillage reste perfectible. Plusieurs sujets doivent encore s'étoffer (largeur et profondeur de poitrine) et les fronts sont souvent souhaités plus larges.

Remarques générales s'appliquant à la plupart des variétés :

Des dos mal recouverts : le phénomène tend à se développer ! Comme la plupart des pigeons, les ailes du strasser doivent être portées sur la queue, posées à plat (éviter la position « en bateau » ou le port en dessous de la queue ... !). Elles sont serrées au corps, l'articulation antérieure bien recouverte. Elles couvrent complètement le dos. Une zone dégagée doit cependant apparaître au niveau du croupion. Ce commentaire pourrait être agrémenté de photos afin de bien montrer la différence entre un dos bien recouvert et un dos découvert. Cette dérive, observée sur un certain nombre de pigeons lors des derniers championnats devra à l'avenir faire l'objet d'une plus grande attention de la part des éleveurs. Je laisse bien sûr aux responsables du Club le soin de préciser leurs directives sur ce point.

La présence de sillons : une dérive de plus en plus fréquente à surveiller ! Au niveau du cou du pigeon, la disposition des plumes laisse parfois apparaître une sorte de rainure ou de fissure à la surface du plumage (appelée sillon), surtout disgracieuse lorsque cette dernière est permanente et trop marquée. Le phénomène, plus ou moins fréquent chez certaines races ou variétés de pigeons, s'observe plus souvent chez les adultes que chez les jeunes et se rencontre de plus en plus régulièrement en exposition et tout particulièrement chez les strassers. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de nos pigeons, cette dérive est à surveiller par les éleveurs. Même si une certaine intransigeance s'exerce parfois dans ce domaine lors du jugement, de simples traces à peine visibles dans un plumage souple ne sont pas, à mon sens, pénalisables ... ! En effet, tout est nuance dans l'appréciation d'un être vivant ... ! En revanche, un sillon permanent bien prononcé doit faire l'objet d'un souhait noté sur la fiche de jugement avec diminution d'un point de la note attribuée.

A propos du toilettage : (Bref rappel à destination des éleveurs débutants) Le toilettage ne s'improvise pas au dernier moment lors de la mise en caisse de transport ... ! En effet, plusieurs séances de toilettage sont généralement nécessaires pour bien préparer un strasser avant sa présentation au concours afin que le plumage de la zone toilettée reprenne position. Les marques colorées sur fond blanc (robe pie) qui représentent une spécificité de la race doivent apparaître les plus nettes possibles. Pour cela, il s'agit de faire disparaître tantôt des plumes blanches tantôt des plumes colorées. Si

certaines plumes peuvent être arrachées, le mieux consiste à les couper à la base afin d'éviter qu'elles ne réapparaissent trop rapidement. La nuque, le dos, les flancs, sont des zones trop souvent oubliées par les éleveurs lors de la phase de préparation de leurs pigeons.

Attention : le toilettage doit toujours demeurer discret !

Un temps d'évaluation par pigeon inférieur à 3 minutes ... ! : L'appréciation d'un pigeon se réalise en plusieurs phases. La première approche consiste à mettre en bonne position le sujet dans sa cage à l'aide de la baguette, afin d'examiner son aspect extérieur (sa tenue, sa forme, son aplomb, son élégance, son expression, etc ...). Ensuite, la prise en main de celui-ci permet d'évaluer différentes caractéristiques telles que la masse, l'état du plumage, le bréchet, etc Enfin, s'établit la synthèse avec le remplissage de la fiche de jugement, c'est-à-dire l'écriture des observations qui justifient la note attribuée, soit une quinzaine de mots en moyenne, répartis en 3 rubriques : points positifs, souhaits et défauts. Tout ceci nécessite de l'observation, de la concentration de la part du juge et surtout du temps ! C'est ainsi que depuis l'inscription du numéro de bague à effectuer par celui-ci, rendue obligatoire, le strict temps d'évaluation réservé à chaque pigeon apparaît de plus en plus limité ! Chacun doit en prendre conscience ...!

Félicitations à tous les participants à ce championnat 2018 et merci pour votre confiance.

Maurice BRAULT

<u>Championnat de France 2018 du Strasser</u> <u>CR de Bernard COUDEN</u>
--

C'est la Creuse qui nous accueille, cette année, avec l'organisation de l'équipe de BOUSSAC, pilotée par le Président René BUSSET et le Commissaire Général Benoît BELLET. Des personnalités aussi compétentes et engagées dans notre milieu sont des gages de garantie pour un club qui organise son championnat. Des journées techniques bien menées en fin d'été selon le savoir-faire bien établi et convivial dont ce club a la maîtrise. Un solide dossier préparatoire bien documenté et envoyé assez longtemps avant la compétition. Ces deux éléments permettent au juge une bonne mise en condition mentale avant le travail dans le jury. C'est essentiel car, dans cette saison, les championnats s'enchaînent et il faut s'adapter aux caractéristiques de ce qui fait l'originalité de chaque race.

La veille, nous avons bénéficié d'un cours sur le strasser de Moravie conduit par Jean-Louis FRINDEL. C'est dire si le club fait circuler l'information.

Deux commissions composent le jury du Championnat. Jean-Louis FRINDEL, René PILORGE, René VILLAIN et moi sommes dans le même groupe. La répartition des pigeons est effectuée. Pour moi, ce sera tous les mâles plus les femelles adultes en strasser rouge, puis mâles et femelles en strasser rouge liseré. Nous essayons de caler notre regard sur les séries qui nous reviennent. Parfois en binôme car l'esprit d'équipe est essentiel, tout comme le consensus pour les meilleurs sujets. Il faut réveiller peu à peu les oiseaux pour qu'ils se mettent en valeur et se présentent à leur avantage. Cela consomme obligatoirement du temps si on veut respecter l'éleveur.

En rouge, je travaille avec un expert du rouge récessif grâce à sa longue expérience en Carneau. René PILORGE a des longueurs d'avance dans ce domaine. Les meilleures notes sont attribuées aux pigeons qui présentent les qualités suivantes selon les précisions du standard et les meilleures conditions d'exposition :

- forme, prestance, tête, front, œil
- tenue, équilibre ailes / queue, couverture du dos (préparation à la cage)
- couleur, profondeur et intensité, bec clair
- texture de plume dans le bouclier
- absence de sillons dans le cou
- caudales serrées et situées dans un même plan, vues de profil

Les conditions de finition du plumage sont, bien entendu, déterminantes pour une compétition à ce niveau. Elles supposent des soins constants tout au long de l'année d'élevage.

En élevage le rouge et le jaune récessifs sont des couleurs compatibles. Globalement, on y rencontre les mêmes problèmes techniques récurrents qu'on peut trouver pour ces couleurs dans d'autres races : netteté de la couleur du plumage et du bec, texture de la plume dans la zone des barres. Un club comme le Carneau a réglé cette question en éliminant les sujets porteurs de ces caractères défectueux. Mais chaque club a des problèmes différents à gérer et un éventail large de variétés aboutit à une moindre spécialisation et à un moindre approfondissement de certains ensembles génétiques. La pression de sélection est plus faible s'il y a moins d'éleveurs dans une même variété.

Comme dans d'autres races, ici, la forme n'a rien à voir avec celle du strasser sur base de plumage bleu ou rouge cendré. Donc le classement en pigeon de forme est une première approche grossière. L'esprit humain a besoin de se doter d'outils pour l'analyse et le classement. Il affine progressivement ses outils en fonction des besoins et de son approfondissement des niveaux de connaissance. Pigeon de forme, ça veut à la fois tout dire et ne rien dire. Tout pigeon est d'abord une forme particulière. Le groupe des pigeons dits « de forme » comprend d'ailleurs des races très disparates... Mais pour en revenir au strasser rouge ou jaune, il y a aussi toutes les particularités liées à la couleur du plumage qui en font un ensemble génétique particulier. L'originalité de ces deux variétés découle de ces caractéristiques et forme un sous-ensemble à part dans l'ensemble des variétés du strasser.

Strasser liseré rouge : Où allons-nous ?...A la recherche du toy stencil ?

Variété en construction dit le club. Oui mais sur quelle base construire et quel but à atteindre ?...

Le jugement est censé montrer le chemin, c'est ce qu'on appelle la ligne de jugement. Sans ligne de jugement, il n'y a pas de cohérence. Je vais donc consulter Jean-Louis FRINDEL. Ce dernier me montre un document photographique qui précise le modèle à rechercher. Ce modèle est proche des pigeons exposés en strasser noir liseré. Je vais donc consulter René VILLAIN qui est en train de juger les noirs liserés.

J'observe le lot exposé et le manque d'homogénéité est fort déroutant. Je repère et détermine les pigeons se rapprochant le plus du modèle recherché. C'est-à-dire méritant l'appellation « liseré ». Un mâle et une femelle se rapprochent du modèle. Je classe ensuite les autres par rapport à ces 2 pigeons repères. Ils se présentent en deux tendances de pigmentation opposées dans le manteau, soit à tendance trop claire, soit à tendance trop foncée. Toutes très éloignées du modèle recherché.

Après le jugement, le lendemain je consulte des éleveurs. Selon leurs dires, les pigmentations ne sont pas stables sur le même pigeon d'une année sur l'autre. Voilà qui n'est pas pour nous sortir de l'instabilité.....Selon les éleveurs, la forme de leurs pigeons est plutôt bonne, voire très bonne. Certes oui, mais la plupart sont des pigeons à manteau blanc sur un fond génétique gazzi très inégal ou, au contraire, un manteau très foncé sur lequel on cherche en vain l'expression du moindre liseré. Dès lors, l'idée est de se rapprocher du strasser noir liseré qui présente, dans cette exposition, une population beaucoup plus stable et plus proche du modèle recherché. Qu'observons-nous ? Les différents pigeons exposés en noir liseré sont eux-mêmes, au niveau de la forme, très loin de certains bolides en bleu sans barre, rouge cendré ou noir. Ils ont une forme à part, et sont une catégorie à part dans l'ensemble de la population de strassers. Alors, pourquoi chercher une forme qu'on désigne comme typique du strasser alors que le problème principal est de greffer un dessin rouge liseré ? Il me semble que la question n'est pas abordée sous le bon angle.

Il y a un donneur et un receveur. Il faut que les deux soient compatibles. Autrement dit, qu'ils aient une programmation génétique compatible. Mais je ne suis qu'un observateur extérieur, à la recherche d'une explication plausible. Je félicite en tout cas les éleveurs pionniers qui osent se lancer ce défi et défrichent des terres inconnues loin de la sécurité des variétés bien définies.

En définitive, la décision appartient au club.....

Bernard COUDEN

championnat de France - Boussac - décembre 2018

Strasser bleu sans barre			Strasser bleu sans barre			Strasser bleu barré noir			Strasser bleu barré noir			Strasser noir		
n° cage	note		n° cage	note		n° cage	note		n° cage	note		n° cage	note	
447	94	MA BELLET Benoît	505	96	FA BAYON Joël	564	92	MA HECK Didier	625	93	FJ PASTRE Eric	719	96	FA BRAULT Grégory
448	94	MA BEYLER Jean	506	97	FA BAYON Joël	565	92	MA FAUVERNIER François	626	92	FJ PADOVANI Christian	720	94	FA PASTRE Eric
449	97	MA BAYON Joël	507	96	FA BAYON Joël	566	94	MA PADOVANI Christian	627	93	FJ HECK Didier	721	95	FA HECK Didier
450	95	MA BAYON Joël	508	95	FA HURE Yves	567	91	MA FOEHRLE Christian	628	94	FJ VILLECHALANE Alain	722	94	FA BRAULT Grégory
451	94	MA MOITTIE Thierry	509	95	FA HECK Didier	568	90	MA FOEHRLE Christian	629	95	FJ HURE Yves	723	94	FA BELLET Benoît
452	94	MA BEYLER Jean	510	95	FA MORTAGNE Christian	569	93	MA FAUVERNIER François	630	93	FJ BELLET Benoît	724	95	FA PASTRE Eric
453	95	MA BRAULT Grégory	511	95	FA MORTAGNE Christian	570	92	MA RENAUD Antoine	631	91	FJ GAUDEAU Roger	725	91	FA LION Jean-Claude
454	96	MA BAYON Joël	512	93	FA WOIRIN Emmanuel	571	95	MA PADOVANI Christian	Strasser noir			726	94	FA RENAUD Antoine
455	92	MA FOEHRLE Christian	513	94	FA WOIRIN Emmanuel	572	93	MA PADOVANI Christian	n° cage	note		727	96	FA JEUX Christian
456	93	MA MOITTIE Thierry	514	94	FA HECK Didier	573	94	MA BAYON Joël	666	96	MA JEUX Christian	728	96	FA BELLET Benoît
457	95	MA MORTAGNE Christian	515	94	FA BEYLER Jean	574	93	MA HURE Yves	667	92	MA PASTRE Eric	729	95	FA BEYLER Jean
458	94	MA HURE Yves	516	93	FA BEYLER Jean	575	92	MA PASTRE Eric	668	93	MA BRAULT Grégory	730	95	FA WARMEL Jean-Marie
459	94	MA MORTAGNE Christian	517	93	FA BRAULT Grégory	576	95	MJ PADOVANI Christian	669	94	MA BEYLER Jean	731	96	FA BEYLER Jean
460	95	MA WOIRIN Emmanuel	518	94	FJ BEYLER Jean	577	94	MJ HURE Yves	670	95	MA CLEMENTZ Emmanuel	732	94	FA HECK Didier
461	92	MJ BRAULT Grégory	519	93	FJ MERCIER Jean-Claude	578	96	MJ BAYON Joël	671	94	MA BELLET Benoît	733	96	FA JEUX Christian
462	94	MJ VIGNES André	520	95	FJ BAYON Joël	579	96	MJ PLANAT Pascal	672	93	MA POIRIER Noël	734	95	FA POIRIER Noël
463	92	MJ MOITTIE Thierry	521	93	FJ BELLET Benoît	580	93	MJ HURE Yves	673	94	MA HECK Didier	735	95	FA JEUX Christian
464	93	MJ HURE Yves	522	94	FJ BEYLER Jean	581	92	MJ PADOVANI Christian	674	93	MA WARMEL Jean-Marie	736	elim	FA PASTRE Eric
465	92	MJ ONCLIN Jean-Pol	523	96	FJ VIGNES André	582	97	MJ BAYON Joël	675	96	MA POIRIER Noël	737	95	FA WARMEL Jean-Marie
466	96	MJ BEYLER Jean	524	96	FJ VIGNES André	583	93	MJ VILLECHALANE Alain	676	93	MA CLEMENTZ Emmanuel	738	95	FA WARMEL Jean-Marie
467	93	MJ MORANGE Jean-Pierre	525	93	FJ FOUCHER Thierry	584	93	MJ MOITTIE Thierry	677	96	MA JEUX Christian	739	91	FJ POIRIER Noël
468	96	MJ BAYON Joël	526	93	FJ BEYLER Jean	585	94	MJ HURE Yves	678	91	MA PASTRE Eric	740	93	FJ JEUX Christian
469	92	MJ MORANGE Jean-Pierre	527	94	FJ CASTANET Daniel	586	91	MJ PADOVANI Christian	679	92	MA PASTRE Eric	741	96	FJ MERCIER Jean-Claude
470	92	MJ FOEHRLE Christian	528	96	FJ CASPAR Eric	587	elim	MJ MOITTIE Thierry	680	92	MA WARMEL Jean-Marie	742	91	FJ PONSOT Alain
471	95	MJ BAYON Joël	529	94	FJ BRAULT Grégory	588	94	MJ FOUCHER Thierry	681	95	MA JEUX Christian	743	94	FJ MERCIER Jean-Claude
472	96	MJ BAYON Joël	530	94	FJ BELLET Benoît	589	91	MJ GAUDEAU Roger	682	96	MA JEUX Christian	744	95	FJ CASPAR Eric
473	92	MJ BEYLER Jean	531	93	FJ MORANGE Jean-Pierre	590	94	MJ PLANAT Pascal	683	91	MA LION Jean-Claude	745	92	FJ POIRIER Noël
474	92	MJ PADOVANI Christian	532	93	FJ MOITTIE Thierry	591	97	MJ BAYON Joël	684	93	MA GUILLEBERT Claudine	746	95	FJ JEUX Christian
475	93	MJ VIGNES André	533	94	FJ MORTAGNE Christian	592	93	MJ FAUVERNIER François	685	94	MA BELLET Benoît	747	95	FJ BELLET Benoît
476	95	MJ BAYON Joël	534	95	FJ JEUX Christian	593	95	MJ VIGNES André	686	95	MA BEYLER Jean	748	90	FJ GILBERT Michel
477	abs	MJ PLANAT Pascal	535	95	FJ BAYON Joël	594	92	MJ FOEHRLE Christian	687	93	MJ GILBERT Michel	749	96	FJ WARMELJean-Marie
478	94	MJ BEYLER Jean	536	96	FJ BAYON Joël	595	93	MJ FAUVERNIER François	688	93	MJ JEUX Christian	750	94	FJ CLEMENTZ Emmanuel
479	95	MJ BAYON Joël	537	95	FJ WOIRIN Emmanuel	596	92	MJ WOIRIN Emmanuel	689	96	MJ POIRIER Noël	751	96	FJ BELLET Benoît
480	93	MJ PLANAT Pascal	538	92	FJ BELLET Benoît	597	94	MJ CASTANET Daniel	690	94	MJ BEYLER Jean	752	95	FJ POIRIER Noël
481	96	MJ VIGNES André	539	93	FJ MORANGE Jean-Pierre	598	96	MJ MORTAGNE Christian	691	96	MJ BELLET Benoît	753	93	FJ CLEMENTZ Emmanuel
482	92	MJ CHASSEL Marcel	540	abs	FJ HECK Didier	599	92	MJ GAUDEAU Roger	692	93	MJ JEUX Christian	754	94	FJ BRAULT Grégory
483	94	MJ BRAULT Grégory	541	92	FJ MORANGE Jean-Pierre	600	95	MJ MERCIER Jean-Claude	693	95	MJ POIRIER Noël	755	91	FJ GILBERT Michel
484	95	MJ JEUX Christian	542	93	FJ CHASSEL Marcel	601	96	MJ BELLET Benoît	694	96	MJ BELLET Benoît	756	95	FJ BELLET Benoît
485	93	MJ MORTAGNE Christian	543	abs	FJ MORTAGNE Christian	602	94	FA HURE Yves	695	93	MJ BRAULT Grégory	757	97	FJ BRAULT Grégory
486	97	MJ BEYLER Jean	544	92	FJ ONCLIN Jean-Pol	603	94	FA FAUVERNIER François	696	93	MJ CLEMENTZ Emmanuel	758	91	FJ PONSOT Alain
487	92	MJ HURE Yves	545	96	FJ BAYON Joël	604	93	FA VILLECHALANE Alain	697	92	MJ MERCIER Jean-Claude	759	92	FJ WARMELJean-Marie
488	92	MJ VIGNES André	546	94	FJ BEYLER Jean	605	abs	FA LABITTE Guy et Sébastien	698	96	MJ CASPAR Eric	760	96	FJ BEYLER Jean
489	92	MJ MORTAGNE Christian	547	94	FJ FOUCHER Thierry	606	92	FA PADOVANI Christian	699	95	MJ BEYLER Jean	761	93	FJ CLEMENTZ Emmanuel
490	95	MJ VIGNES André	548	95	FJ VIGNES André	607	96	FA PADOVANI Christian	700	90	MJ PONSOT Alain	762	95	FJ BEYLER Jean
491	93	MJ PLANAT Pascal	549	93	FJ BELLET Benoît	608	91	FA FAUVERNIER François	701	94	MJ MERCIER Jean-Claude	763	93	FJ FAYEMENDY Claude
492	94	MJ MERCIER Jean-Claude	550	96	FJ BAYON Joël	609	abs	FA LABITTE Guy et Sébastien	702	93	MJ GILBERT Michel	764	92	FJ BRAULT Grégory
493	94	MJ BEYLER Jean	551	abs	FJ CASTANET Daniel	610	96	FA BAYON Joël	703	95	MJ BRAULT Grégory	765	97	FJ JEUX Christian
494	95	MJ JEUX Christian	552	93	FJ MORANGE Jean-Pierre	611	94	FJ MERCIER Jean-Claude	704	93	MJ GILBERT Michel	766	95	FJ BELLET Benoît
495	93	MJ CASPAR Eric	553	93	FJ JEUX Christian	612	93	FJ VILLECHALANE Alain	705	94	MJ WARMEL Jean-Marie	767	94	FJ JEUX Christian
496	94	MJ JEUX Christian	554	95	FJ BAYON Joël	613	92	FJ PADOVANI Christian	706	95	MJ JEUX Christian	768	92	FJ GUILLEBERT Claudine
497	93	MJ MORANGE Jean-Pierre	555	94	FJ VIGNES André	614	94	FJ PADOVANI Christian	707	94	MJ MERCIER Jean-Claude	769	95	FJ JEUX Christian
498	93	MJ BAYON Joël	556	94	FJ MORANGE Jean-Pierre	615	92	FJ GAUDEAU Roger	708	93	MJ PONSOT Alain	770	95	FJ MERCIER Jean-Claude
499	92	MJ CASTANET Daniel	557	93	FJ MERCIER Jean-Claude	616	95	FJ FAUVERNIER François	709	94	MJ BEYLER Jean	771	94	FJ MERCIER Jean-Claude
500	93	MJ BELLET Benoît	558	93	FJ MERCIER Jean-Claude	617	96	FJ PADOVANI Christian	710	93	MJ BRAULT Grégory	772	96	FJ BEYLER Jean
501	94	MJ HURE Yves	559	92	FJ FOEHRLE Christian	618	95	FJ MOITTIE Thierry	711	93	MJ BRAULT Grégory	773	94	FJ MERCIER Jean-Claude
502	92	MJ CASPAR Eric	560	93	FJ RENAUD Antoine	619	93	FJ FAUVERNIER François	712	92	MJ WARMEL Jean-Marie	774	95	FJ BELLET Benoît
503	92	MJ ONCLIN Jean-Pol	561	93	FJ MORTAGNE Christian	620	95	FJ FOUCHER Thierry	713	93	MJ WARMEL Jean-Marie			
504	95	MJ BAYON Joël	562	97	FJ VIGNES André	621	97	FJ PADOVANI Christian	714	92	MJ PASTRE Eric			
			563	95	FJ BEYLER Jean	622	93	FJ PADOVANI Christian	715	95	MJ BEYLER Jean			
						623	91	FJ VIGNES André	716	95	MJ JEUX Christian			
						624	92	FJ MOITTIE Thierry	717	94	MJ PONSOT Alain			
									718	93	MJ MERCIER Jean-Claude	40 €		

championnat de France - Boussac - décembre 2018

Strasser jaune cendré barré				Strasser noir liseré				Strasser rouge liseré				Strasser de Moravie noir				Strasser de Moravie noir liseré				
n° cage	note			n° cage	note			n° cage	note			n° cage	note			n° cage	note			
958	94	MA	BICHON Pierre	1047	94	MA	RUMEAU Didier	1092	92	MA	TABOURIN Pierre	1130	94	MA	BAYON Joël	29 €	1160	91	MA	FAYEMENDY Claude
959	95	MA	POTIER Charles	1048	92	MA	FAYEMENDY Claude	1093	92	MA	MABRU Laurent	1131	92	MA	LENAERS Arnaud		1161	92	MA	FAYEMENDY Claude
960	92	FA	BICHON Pierre	1049	92	MA	MABRU Laurent	1094	92	MA	MABRU Laurent	1132	95	MJ	BAYON Joël	23 €	1162	95	MJ	MABRU Laurent
961	95	FJ	BICHON Pierre	1050	96	MA	MABRU Laurent	1095	94	MA	MABRU Laurent	1133	92	MJ	LENAERS Arnaud		1163	93	MJ	FAYEMENDY Claude
962	94	FJ	CASTANET Jean-Luc	1051	96	MA	MABRU Laurent	1096	92	MA	TABOURIN Pierre	1134	94	MJ	BAYON Joël	29 €	1164	91	MJ	MABRU Laurent
963	95	FJ	CASTANET Jean-Luc	1052	93	MA	RUMEAU Didier	1097	91	MA	RUMEAU Didier	1135	93	MJ	BAYON Joël		1165	92	MJ	BLONDEL Gilbert
964	93	FJ	CASTANET Jean-Luc	1053	92	MA	FAYEMENDY Claude	1098	91	MJ	MABRU Laurent	1136	96	MJ	BAYON Joël	29 €	1166	93	MJ	FOUCHER Thierry
965	96	FJ	CASTANET Jean-Luc	1054	93	MA	RUMEAU Didier	1099	93	MJ	MABRU Laurent	1137	92	MJ	LENAERS Arnaud		1167	97	MJ	MABRU Laurent
Strasser jaune cendré écaillé				1055	95	MJ	MABRU Laurent	1100	95	MJ	TABOURIN Pierre	1138	94	MJ	BAYON Joël	29 €	1168	94	MJ	FAYEMENDY Claude
				1056	93	MJ	MABRU Laurent	1101	94	MJ	MABRU Laurent	1139	96	MJ	BAYON Joël	29 €	1169	92	MJ	FAYEMENDY Claude
				1057	96	MJ	MABRU Laurent	1102	92	MJ	RUMEAU Didier	1140	97	MJ	BAYON Joël	23 €	1170	93	FA	FAYEMENDY Claude
n° cage	note			1058	93	MJ	MABRU Laurent	1103	93	MJ	RUMEAU Didier	1141	95	MJ	BAYON Joël	23 €	1171	94	FJ	MABRU Laurent
966	94	MA	BICHON Pierre	1059	94	MJ	MABRU Laurent	1104	elim	FA	RUMEAU Didier	1142	95	MJ	BAYON Joël	23 €	1172	93	FJ	MABRU Laurent
967	93	MA	BICHON Pierre	1060	93	MJ	MABRU Laurent	1105	91	FA	MABRU Laurent	1143	94	FJ	BAYON Joël	23 €	1173	96	FJ	FOUCHER Thierry
968	95	MA	POTIER Charles	1061	90	MJ	PONSOT Alain	1106	92	FA	TABOURIN Pierre	1144	94	FJ	LENAERS Arnaud		1174	96	FJ	MABRU Laurent
969	94	FJ	VENNER Didier	1062	93	MJ	MABRU Laurent	1107	91	FA	MABRU Laurent	1145	94	FJ	BAYON Joël	23 €	1175	92	FJ	BLONDEL Gilbert
Strasser argenté barré				1063	96	MJ	MABRU Laurent	1108	92	FA	TABOURIN Pierre	1146	92	FJ	LENAERS Arnaud		1176	91	FJ	FAYEMENDY Claude
				1064	93	MJ	MABRU Laurent	1109	92	FA	RUMEAU Didier	1147	93	FJ	LENAERS Arnaud		1177	elim	FJ	MABRU Laurent
				1065	97	MJ	MABRU Laurent	1110	92	FA	MABRU Laurent	1148	94	FJ	BAYON Joël	23 €	1178	93	FJ	FAYEMENDY Claude
970	94	MA	THURET Jean	1066	95	MJ	MABRU Laurent	1111	92	FA	TABOURIN Pierre	1149	92	FJ	BAYON Joël		1179	92	FJ	FAYEMENDY Claude
971	94	MA	THURET Jean	1067	93	MJ	FAYEMENDY Claude	1112	92	FA	TABOURIN Pierre	1150	elim	FJ	BAYON Joël	29 €	1180	93	FJ	FAYEMENDY Claude
972	94	MJ	GAUDEAU Roger	1068	92	MJ	MABRU Laurent	1113	92	FJ	MABRU Laurent	1151	93	FJ	BAYON Joël	29 €	1181	elim	FJ	BLONDEL Gilbert
973	93	MJ	VIGNES André	1069	93	MJ	MABRU Laurent	1114	91	FJ	RUMEAU Didier	1152	97	FJ	BAYON Joël		1182	95	FJ	BLONDEL Gilbert
974	96	MJ	PLANAT Pascal	1070	91	MJ	PONSOT Alain	1115	92	FJ	VEROT Rémi	1153	93	FJ	BAYON Joël		Strasser de Moravie bleu acier sans barre			
975	94	MJ	PLANAT Pascal	1071	95	MJ	MABRU Laurent	1116	93	FJ	MABRU Laurent	1154	92	FJ	BAYON Joël	23 €				
976	96	MJ	FOUCHER Thierry	1072	94	FA	MABRU Laurent	1117	92	FJ	RUMEAU Didier	1155	94	FJ	BAYON Joël	29 €				
977	93	MJ	VIGNES André	1073	93	FA	MABRU Laurent	1118	92	FJ	VEROT Rémi	1156	90	FJ	FOUCHER Thierry		1120	92	MJ	FOUCHER Thierry
978	94	MJ	VIGNES André	1074	91	FA	MABRU Laurent	1119	95	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie rouge				1121	93	MJ	FOUCHER Thierry	
979	93	FA	THURET Jean	1075	92	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu acier barré noir				Strasser de Moravie rouge				1122	94	FJ	FOUCHER Thierry	
980	93	FJ	VIGNES André	1076	93	FJ	MABRU Laurent					n° cage	note			1123	94	FJ	FOUCHER Thierry	
981	elim	FJ	FOUCHER Thierry	1077	93	FJ	MABRU Laurent					1157	94	MJ	LENAERS Arnaud					
982	94	FJ	PLANAT Pascal	1078	90	FJ	FAYEMENDY Claude	Strasser de Moravie jaune				Strasser de Moravie bleu acier barré noir								
983	95	FJ	FOUCHER Thierry	1079	92	FJ	MABRU Laurent	n° cage	note			n° cage	note			1124	92	MJ	WOIRIN Emmanuel	
984	94	FJ	PLANAT Pascal	1080	92	FJ	FAYEMENDY Claude	1158	95	MJ	LENAERS Arnaud	1125	93	MJ	WOIRIN Emmanuel					
985	94	FJ	VIGNES André	1081	97	FJ	MABRU Laurent	1159	92	FJ	LENAERS Arnaud	1126	93	FJ	WOIRIN Emmanuel					
Strasser argenté écaillé				1082	92	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu barré blanc				n° cage	note			1127	95	FJ	WOIRIN Emmanuel	
				1083	94	FJ	CASTANET Jean-Luc	Strasser de Moravie bleu barré blanc				1129	abs	FA	LABITTE Guy et Sébastien					
				1084	95	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu barré blanc												
986	94	MJ	PLANAT Pascal	1085	94	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu barré blanc												
987	95	MJ	FOUCHER Thierry	1086	95	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu barré blanc												
988	97	FJ	FOUCHER Thierry	1087	95	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu barré blanc												
989	92	FJ	PLANAT Pascal	1088	93	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu barré blanc												
990	95	FJ	FOUCHER Thierry	1089	92	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu barré blanc												
991	96	FJ	PLANAT Pascal	1090	95	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu barré blanc												
992	92	FJ	FOUCHER Thierry	1091	92	FJ	MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu barré blanc												



mâle adulte 97 pts
bleu sans barre
à Joël BAYON



femelle adulte 97 pts
bleue sans barre
à Joël BAYON



mâle jeune 97 pts
bleu sans barre
à Jean BEYLER



femelle jeune 97 pts
bleue sans barre
à André VIGNES



femelle adulte 96 pts
bleue barrée noir
à Christian PADOVANI



mâle jeune 97 pts
bleu barré noir
à Joël BAYON



femelle jeune 97 pts
bleue barrée noir
à Christian PADOVANI



mâle adulte 96 pts
bleu écaillé
à Christian JEUX



femelle jeune 96 pts
bleue écaillée
à Didier HECK



mâle adulte 96 pts
noir
à Christian JEUX



femelle adulte 96 pts
noire
à Christian JEUX



mâle jeune 96 pts
noir
à Benoît BELLET



femelle jeune 97 pts
noire
à Grégory BRAULT



mâle adulte 97 pts
rouge
à Emmanuel CLEMENTZ



femelle jeune 96 pts
rouge
à Gabriel COUTURE



femelle adulte 97 pts
jaune - prix Gérard Nestelhut
à Didier HECK



femelle jeune 96 pts
jaune
à Charles POTIER



mâle jeune 97 pts
argenté écaillé
prix Serge Moncade
à Thierry FOUCHER

BOUSSAC 2018

Photos : Pierre TABOURIN et Joël BAYON



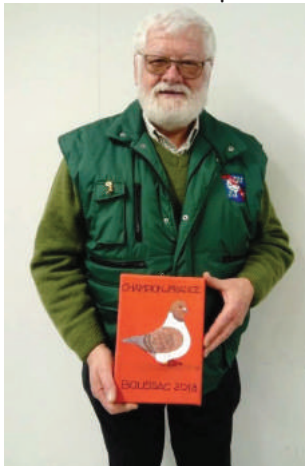
BOUSSAC 2018

Photos Pierre TABOURIN et Joël BAYON

Le championnat de France de Boussac en photos



1^{er} titre pour Grégory Brault, Guy Hermet, Thierry Foucher et Charles Potier. Félicitations !



De gauche à droite : Christian Roy décroche un second titre après celui de 1994 et un arrêt de l'élevage du strasser pendant plus de 20 ans : retour gagnant ! Eric Pastre, lauréat du challenge nouvel adhérent. Arnaud Lenaers, second de ce challenge.



Remise de la coupe du monde par Laurent Mabru à Michael Galban pour que la Belgique pardonne enfin à la France sa victoire en $\frac{1}{2}$ finale.....



Formation sur les strassers de Moravie par Jean-Louis Frindel à l'attention des éleveurs



Vue générale de l'exposition de Boussac où s'est aussi déroulé le pot de l'amitié. A droite, un moment de tension qui montre que le président souffre avec son vice-président, mais aussi son vice-président d'honneur qui a justement perdu son honneur dans cette action..... 😊

Championnat Régional 2 à Rennes (35)

les 17 et 18/11/2018

CR de Rémi PRIMA



Le championnat régional 2 s'est déroulé au parc des expositions de Rennes les 17 et 18 novembre 2018. Cette exposition était organisée par la société bretonne d'aviculture et de loisir et a regroupé 767 cages au total. Parmi elles, 38 étaient occupées par des strassers appartenant à 3 éleveurs. Un autre éleveur était absent. La répartition par variété était la suivante :

11 bleus sans barre, 6 jaunes, 2 jaunes cendrés écaillés, 6 rouges, 2 rouges cendrés écaillés et 11 noirs.

Le palmarès fut le suivant :

Champion noir :

Cage n° 687 - Femelle 96 pts

à Mr Claude GUENERY

Champion bleu sans barre :

Cage n° 664- Femelle 97 pts

à Mr Claude GUENERY

Champion rouge cendré écaillé :

Cage n°696 - mâle 95 pts

A Mr Armand FROMONT

Le prochain **championnat régional est prévu à Hillion (22) les 23 et 24 novembre 2019.**

Championnat Régional 4 à Bouzonville (57)

les 03 et 04 /11/2018



Ci-dessous le palmarès de ce championnat régional qui a réuni 62 strassers présentés par 6 exposants :

Champion noir :

mâle jeune 97 pts

à Mr Jean BEYLER

Champion bleu sans barre :

femelle jeune 96 pts

à Mr Eric CASPAR

Vice-champion noir :

Femelle jeune 96 pts

à Mr Jean BEYLER

Vice-champion bleu sans barre :

Mâle adulte 96 pts

à Mr Jean BEYLER

Vice-champion adulte :

Femelle jaune 96 pts

à Didier VENNER

Championnat Régional 5 à Limoges (87)

les 20 et 21/10/2018

Compte-rendu de Grégory BRAULT



Pour ce premier championnat régional en tant que délégué de la région 5, le strasser a posé ses valises à Limoges, une exposition conséquente grâce au Concours National de la FF Volailles : environ 4000 cages de volailles. L'organisation fut simple au début, puis par la suite plus compliquée avec le changement récent du bureau de la société locale.

Revenons au strasser, où nous avons eu une belle participation des éleveurs. Au total 17 éleveurs, ainsi que des visiteurs bien connus au club, tels Thierry FOUCHER ou Christian MORTAGNE venus exposer des poules ou Joël BAYON en simple visiteur. Nous avons eu 131 sujets au total : 117 strassers et 14 strassers de Moravies. 2 juges ont été sollicités pour tous ces pigeons :

* Maurice BRAULT a jugé les variétés suivantes : bleu sans barres, bleu barré, bleu écaillé, noir, rouge et jaune soit 81 sujets.

* René VILLAIN a jugé les variétés suivantes : rouge et jaune cendré, bleu maillé blanc, noir liseré et rouges liserés ainsi que les strassers de Moravie noirs et noirs liserés soit 50 sujets au total.

75 sujets étant issus de la région 5, les 51 autres sujets venaient des régions 4, 6 et 7. Il a donc été demandé aux juges de décerner 8 titres : 6 pour la région 5 et 2 titres hors région (1 en variété courante et 1 en variété rare).

Le titre hors région variété courante, fut décerné au bleu sans barre cage 4782 appartenant à Christian JEUX. Un sujet court avec une belle largeur de tête. Christian rate la note 97, avec le premier bleu sans barre initialement retenu par les juges (cage 4780) à cause d'un ongle blanc.

La variété bleue maillée blanc est homogène, avec peu de déchets. La sélection est là ! Des pigeons bien ronds avec un super maillage. C'est la cage 4868, à Pierre TABOURIN qui remporte l'autre titre champion hors région, pourtant mis en concurrence avec le noir liseré à Laurent MABRU (cage 4877). Celui-ci, issu d'une belle série de noirs liserés présents à Limoges ne sera pas retenu, pour un manque de toilettage indiscutable sur les plumes blanches qui couvrent le pommeau de l'aile. La femelle bleue maillée de Pierre passera elle aussi à côté de la note 97, pour une tâche non toilettée à l'arrière de la nuque.

Concernant les prix de la région 5, Benoit BELLET décroche les prix bleu sans barre et GPH avec son sujet cage 4778. Ce jeune sujet sort du lot avec toutes les qualités présentes. Dans cette variété la compétition est forte, avec 6 éleveurs pour 17 sujets en bleu sans barre. Benoit décroche aussi le prix en rouge cendré, avec un jeune mâle (cage 4861) très prometteur pour le championnat de France. La variété est peu représentée avec seulement 10 sujets, mais de qualité.

Les rouges et jaunes ont été présentés par Gabriel COUTURE, Remi VEROT, Olivier RIEDMULLER, Franck FOUCHE, Thierry MAISONNETTE et Benoît BELLET. C'est finalement le jaune à Franck FOUCHE (cage 4843) qui se distingue. Un sujet assez complet avec une belle forme et une tête bien ronde. Ces variétés rouges et jaunes, ont été délicates à appréhender par le juge. En effet, plusieurs sujets n'étaient pas ou très peu toilettés, et hélas il y a encore trop de plumes soyeuses sur le manteau.

Dans la variété noire, cette année, un nouvel éleveur du club nous a rejoint Michel GILBERT. Michel a été adhérent au club il y a maintenant plusieurs années avant de prendre du recul pendant quelques temps. Nous sommes contents de ce retour et lui souhaitons bonne chance pour la suite. Parallèlement, en plus du titre de champion noir, il a été décidé de décerner un prix « souvenir Roger LAROUDIE » au deuxième strasser noir après le champion. Roger élevait des strassers noirs, et était au Club depuis sa création en 1979. Personne ne pourra oublier sa gentillesse et il méritait cette pensée à l'occasion de ce régional à Limoges. Lors de mon dernier échange avec lui, il m'avait confié qu'il était très motivé et enthousiaste à l'idée de participer à ce régional sur ses terres. Nous avons tous une pensée pour sa femme, sa famille, ses amis et particulièrement Jean Pierre MORANGE et Jean Claude MERCIER amis de longue date de Roger. Le champion noir et le « souvenir Roger Laroudie » ont été

finallement remportés par moi même avec une femelle jeune (cage 4815) pour le titre et un mâle jeune (cage 4805) pour le prix souvenir.

Le champion strasser de Moravie, réservé initialement aux exposants de la région ne fut pas décerné par les juges et a donc été remplacé par un champion strasser de Moravie hors région, non prévu au départ. En effet, lors du jugement la cage 4895, un noir liseré à Laurent MABRU (hors région) a été proposé par les juges. Après avoir demandé aux juges de proposer un autre sujet, ces derniers ont porté leur second choix de nouveau sur un sujet à Laurent MABRU (cage 4896). Il leur a donc été demandé de reporter leur choix sur la cage 4902 appartenant à un éleveur de la région (Claude FAYEMENDY) pour être conforme aux titres prévus. Les juges n'étaient pas satisfaits de ce sujet avec une bavette pas toilettée. Ils s'orientaient vers un « non décerné ». Afin de ne pas pénaliser cette présentation honorable de strassers de Moravie, il a donc été décidé, en dernière minute, de proposer un champion Moravie hors région au Moravie plutôt que rien du tout. C'est donc la cage 4895 de Laurent MABRU avec la note 96 qui décroche ce prix. Il est important de ne pas oublier l'essentiel : c'est un concours de beauté où chaque détail compte pour monter sur la première marche et lors du jugement plusieurs sujets n'ont pas convaincu les juges à cause d'un manque de toilettage. Il est important aussi de rappeler que les juges partagent la même passion que la notre. Sans eux les concours n'existeraient pas.

Malheureusement la fête fut gâchée par un évènement inadmissible : Thierry MAISONNETTE s'est fait voler sa plus belle pigeonne rouge (cage 4831). Ce vol a eu lieu au tout début du délogement. Le coupable est forcément un connaisseur et certainement pas un novice. Ce genre d'évènement n'a pas sa place dans une passion comme la notre.

Pour clôturer ce régional, **le prochain rendez vous pour la région 5 a été fixé.** Après Boussac en 2017 à l'Est de la région, puis Limoges au centre en 2019, nous irons à l'Ouest, dans les Deux Sèvres, à **Niort les 18/19 janvier 2020**, sur les terres de Sylvie ROSSARD et Gilles GARANDEAU. En espérant vous voir nombreux dans ce coin de la France, proche des éleveurs du Bordelais, mais aussi du Grand Ouest et de la Bretagne.

Ce que j'en pense :

Comme le relate Grégory dans son récit du régional de Limoges, cet évènement joyeux, festif et marqué du sceau de la convivialité, de la confrontation amicale et du respect mutuel entre les éleveurs a été entaché par un vol de pigeon juste avant le délogement (le pigeon était encore en cage en tout début d'après-midi). Comment peut-on se faire voleur pour un animal dont la valeur marchande excède rarement 30 € ? En tant que président du club, j'espère vivement que l'auteur du vol ne lit pas ces lignes et qu'il n'est pas dans nos rangs. Si tel était le cas, qu'il sache que le voleur démasqué verrait son nom étalé en place publique afin qu'il soit rejeté définitivement du monde de l'aviiculture. L'élevage de sélection est une affaire de patience, d'intuition, de persévérance et aussi de chance. De tels actes sont, à mes yeux, encore plus néfastes que les agressions microbiennes subies par nos animaux dans les expositions.

Thierry Maisonnette se faisait un plaisir de revenir dans le circuit des expositions après une année 2017 particulièrement éprouvante pour lui. Ce vol a failli lui faire baisser les bras définitivement mais il a réussi à surmonter aussi ça pour être des nôtres un mois plus tard au championnat de Boussac.

Ce vol a eu pour conséquence de devoir acheter et mettre à disposition des éleveurs des colliers autobloquants pour condamner les portes des cages au championnat de France de Boussac. Ce n'est pas une solution idéale et c'est bien triste de devoir en arriver là. Espérons que ce vol restera le dernier que nous aurons à subir.

Pierre TABOURIN

Championnat Régional 5 à Limoges (87)
les 20 et 21/10/2018
Impressions de Pierre TABOURIN



J'ai participé au championnat régional de la région 5 voisine et j'ai eu le privilège de rester sur place durant tout le week-end. Outre le plaisir de voir revenir en force cette grande exposition patrimoniale de l'aviculture française (5817 cages dont de nombreuses volailles dans le cadre de l'exposition nationale de la FFVolailles), ça m'a surtout permis de prendre le temps de regarder les strassers exposés et d'échanger avec les 2 juges qui ont officié dans le cadre de ce régional : René VILLAIN et Maurice BRAULT. Je vais essayer de vous relater à la fois mes impressions et de vous résumer leurs retours.

La date précoce de l'exposition ne permettait pas aux jeunes sujets d'exprimer pleinement leur potentiel. Beaucoup doivent encore prendre de la force et terminer leur mue. Chez les bleus sans barre on trouve des sujets équilibrés et harmonieux sans être exceptionnels pour la variété. L'obtention d'un 97 relève parfois d'un concours de circonstances et ce fut un peu le cas pour le super champion de ce régional. Tous les observateurs et les juges s'accordaient pour dire que le mâle jeune n°4780 (96 pts) de Christian JEUX était sans doute le meilleur de la série, mais il avait un ongle blanc qui lui barrait à la fois la route pour le titre de champion hors région, et ne lui laissait aucune chance devant la commission des grands prix pour l'attribution du GPH. Le choix des juges pour défendre les strassers dans cette commission s'est donc reporté sur le mâle jeune de Benoît BELLET (n°4778 - 97 pts) qui a donc réussi à décrocher aussi le GPH.

La plus belle classe de ce championnat était sans conteste celle des noirs. Beaucoup de très bons sujets en type. Quelques sujets manquaient cependant nettement de lustre. Mais ceux qui en avaient, étaient très complets et la femelle jeune n°4815 de Grégory BRAULT restera dans les mémoires. Plumage serré, lustre, forme ronde et basse sur pattes, bons yeux et très jolie tête. Néanmoins, un des 2 juges n'a pas souhaité lui mettre le 97 à cause d'un début de sillon indéfendable devant la commission des grands prixau grand dam de l'autre juge ! Mais on retiendra que dans cette région la variété noire est au top. Chez les rouges la déception est réelle et seule la femelle adulte n°4831 de Thierry MAISONNETTE sortait réellement du lot. Plusieurs éleveurs n'avaient pas sorti leurs meilleurs sujets. Manque de tête, de gabarit, de rondeur de poitrine, trop de plumes soyeuses et même une couleur défaillante. Bref, un championnat à oublier pour cette variété. Chez les jaunes c'est un peu mieux au niveau des fondamentaux (forme, gabarit, tenue...). Toutefois, les plumes soyeuses sur le manteau sont encore trop présentes et Maurice BRAULT m'a indiqué qu'il était fort regrettable de voir des sujets avec un front large, mais avec des plumes qui descendent jusqu'entre les morilles et donnent un front fuyant vu de profil. C'est facile à enlever avec la pince à épiler et ça améliore grandement la tête du pigeon. Franck FOUCHE tire son épingle du jeu avec un mâle jeune (n°4843) et deux femelles adultes (n°4846 et 4847). En rouge cendré Benoît BELLET montre une belle série homogène avec des sujets complets et bons sur tous les points.

La participation de plusieurs éleveurs de la région 6 a permis de montrer 3 variétés rares : des bleus maillés blanc m'appartenant et qui ne feront donc pas l'objet de commentaires de ma part ; une remarquable série de noirs liserés. Laurent MABRU a sorti le grand jeu. Les sujets sont costauds, courts, bien lustrés et très bien liserés. Seul point à perfectionner : la grosseur de tête. Mais les progrès sont considérables et les critiques des juges portent désormais sur des détails (intensité du crayonnage des rémiges) par rapport aux fondamentaux de la race. Chez les rouges liserés, il est très difficile d'avoir un bon liseré sur des pigeons costauds et bien typés. A Limoges, ils avaient soit l'un, soit l'autre. Les sujets bien typés et costauds n'avaient presque plus de liseré alors que les sujets bien liserés étaient plus fluets et manquaient de poitrine. La collection présentée à Limoges démontrait bien toute la complexité de cette variété encore pas très bien fixée.

Du côté des Moravie, les stars étaient chez les noirs liserés où la lignée de Claude FAYEMENDY s'est illustréemais avec des pigeons nés chez Laurent MABRU. En effet, c'est la production d'un couple de Laurent cédé l'an passé par Claude qui a été distinguée par le jury (96 pts au n°4895). Les dos, le lustre et les liserés sont remarquables. Les sujets sont plutôt bien typés et doivent encore s'améliorer au niveau du départ de front. Plusieurs pourraient s'étonner de voir le titre régional être attribué à un éleveur hors région, mais je laisse le soin à Grégory, présent lors du jugement, d'expliquer ce qui a amené à cette prise de décision. En tout cas, c'est bien la lignée de Claude qu'il convient de mettre en avant et surtout son fair play en ayant cédé des reproducteurs de qualité à Laurent. Je sais par ailleurs qu'il participe activement au développement de la race et de la variété en cédant de nombreux sujets. D'autres sujets étaient inscrits en « Moravie », mais l'éleveur a été induit en erreur lors de l'achat, tout comme le juge qui leur a attribué la note de 94pts. Ces sujets n'étaient ni des strassers de Moravie, ni des strassers. Ils étaient exactement ce que l'on souhaite éviter : des sujets intermédiaires entre les deux races. De tels sujets (typés « strasser » mais trop petits) ne méritent pas plus de 90 à 91 pts et ne doivent pas être conservés pour la reproduction. L'éleveur a pu en prendre conscience, et un échange avec René VILLAIN devant les cages permettra de clarifier l'orientation de sélection à l'avenir. Mais, tout comme les éleveurs, les juges découvrent un peu la race et doivent bénéficier de notre bienveillance à leur égard.....

Au final, un beau régional bien géré par le nouveau délégué dans un contexte difficile (pas évident de se faire entendre par les organisateurs au sein d'une grosse exposition phagocytée par les volailles). Je lui souhaite d'arriver à faire rayonner les strassers et les Moravie avec l'aide de tous les éleveurs de sa grande région.

Le palmarès de ce régional fut donc le suivant :

CHAMPION TOUTES VARIETES et CHAMPION BLEU SANS BARRE

Mâle bleu sans barre jeune 97 pts à Mr Benoît BELLET

CHAMPION BLEU SANS BARRE :

Mâle jeune 97 pts

à Mr Benoît BELLET

CHAMPION NOIR :

femelle jeune 96 pts

à Mr Grégory BRAULT

CHAMPION JAUNE :

Mâle jeune 96 pts

à Mr Franck FOUCHE

CHAMPION ROUGE CENDRE :

Mâle jeune rouge cendré écaillé 96 pts

à Mr Benoît BELLET

CHAMPION HORS REGION (variété courante) :

Mâle jeune bleu sans barre 96 pts

à Mr Christian JEUX

CHAMPION HORS REGION (variété rare) :

Femelle adulte bleue maillée blanc 96 pts

à Mr Pierre TABOURIN

CHAMPION STRASSER DE MORAVIE

(hors région) :

Mâle jeune noir liseré 96 pts

à Mr Laurent MABRU

SOUVENIR Roger Laroudie :

Mâle jeune noir 96 pts

à Mr Grégory BRAULT

Strasser bleu sans barre 94 MJ BEYLER Jean 96 MJ BEYLER Jean abs MJ RIEDMULLER Olivier 95 MJ CASPAR Eric 95 MJ CASPAR Eric 93 MJ ALBERT Jean 96 MA BEYLER Jean abs MA RIEDMULLER Olivier 92 FJ BEYLER Jean 94 FJ BEYLER Jean 96 FJ CASPAR Eric 92 FJ ALBERT Jean 93 FA BEYLER Jean 29 € Strasser rouge liseré 95 FJ HECK Didier 92 FJ HECK Didier	Strasser noir 97 MJ BEYLER Jean 92 MJ BEYLER Jean 94 MJ CASPAR Eric abs MJ RIEDMULLER Olivier 95 MA BEYLER Jean 92 FJ VENNER Didier 94 FJ VENNER Didier 96 FJ BEYLER Jean 96 FJ BEYLER Jean 95 FJ CASPAR Eric abs FJ RIEDMULLER Olivier 96 FA BEYLER Jean 29 € Strasser jaune cendré écaillé 94 FJ VENNER Didier	Strasser jaune 93 MJ VENNER Didier 93 MJ VENNER Didier 93 MJ VENNER Didier 92 MJ ALBERT Jean abs MJ RIEDMULLER Olivier abs MA RIEDMULLER Olivier 93 FA VENNER Didier 94 FA VENNER Didier 95 FA VENNER Didier 96 FA VENNER Didier 93 FA HECK Didier 93 FA HECK Didier 92 FA HECK Didier 35 €	Strasser jaune 94 FJ VENNER Didier élim FJ HECK Didier 93 FJ ALBERT Jean abs FJ RIEDMULLER Olivier 29 € Strasser bleu écaillé foncé abs MJ RIEDMULLER Olivier Strasser bleu écaillé 93 MJ VENNER Didier 92 MA HECK Didier 93 FJ VENNER Didier 92 FJ BEYLER Jean 92 FA BEYLER Jean 92 FA HECK Didier 35 €	Strasser rouge cendré sans barre abs MJ RIEDMULLER Olivier abs MJ RIEDMULLER Olivier Strasser rouge cendré écaillé 93 FJ VENNER Didier 93 FJ VENNER Didier strasser bleu barré noir 95 MA HECK Didier 92 FJ HECK Didier 93 FA VENNER Didier Strasser rouge 93 MA HECK Didier 94 FJ ALBERT Jean 92 FA HECK Didier 29 €	championnat régional Bouzonville novembre 2018 région 4
Strasser bleu sans barre 95 M GUENERY Claude 94 M GUENERY Claude 93 M GUENERY Claude 95 M GUENERY Claude 94 M GUENERY Claude 96 M GUENERY Claude Strasser jaune cendré écaillé M FROMONT Armand 95 M FROMONT Armand	Strasser bleu sans barre 95 F GUENERY Claude 94 F GUENERY Claude 93 F GUENERY Claude 93 F GUENERY Claude 97 F GUENERY Claude Strasser rouge cendré écaillé 95 M FROMONT Armand 93 F FROMONT Armand	Strasser rouge 92 M PRIMA Rémi 93 M PRIMA Rémi 94 M PRIMA Rémi 92 F PRIMA Rémi 95 F PRIMA Rémi 91 F PRIMA Rémi Strasser jaune 93 M PRIMA Rémi 92 M PRIMA Rémi	Strasser jaune 94 F PRIMA Rémi 91 F PRIMA Rémi 92 F PRIMA Rémi 92 F PRIMA Rémi Strasser noir 94 M GUENERY Claude 94 M GUENERY Claude 94 M FROMONT Armand 96 M GUENERY Claude	Strasser noir 94 M GUENERY Claude 94 F FROMONT Armand 94 F GUENERY Claude 93 F GUENERY Claude 94 F GUENERY Claude 96 F GUENERY Claude 93 F GUENERY Claude	championnat régional Rennes novembre 2018 région 2
Strasser bleu sans barre 94 MA Riedmuller Olivier 93 MA Riedmuller Olivier abs MJ BELLET Benoît 94 MJ BRAULT Grégory 97 MJ BELLET Benoît 93 MJ MORANGE Jean Pierre 96 MJ JEUX Christian 94 MJ MORANGE Jean Pierre 96 MJ JEUX Christian 93 MJ MORANGE Jean Pierre 95 MJ MERCIER Jean-Claude 94 FJ BELLET Benoît 92 FJ MORANGE Jean Pierre 92 FJ MERCIER Jean-Claude 92 FJ BELLET Benoît 42 € 94 FJ BELLET Benoît 94 FJ BELLET Benoît strasser bleu barré noir 94 MJ BRAULT Grégory 93 FJ BELLET Benoît 42 € Strasser bleu écaillé 94 MJ MERCIER Jean-Claude 95 MJ JEUX Christian 95 FJ JEUX Christian 95 FJ MERCIER Jean-Claude 92 FJ JEUX Christian 34 €	Strasser noir 95 MA RIEDMULLER Olivier 94 MA RIEDMULLER Olivier 94 MJ BRAULT Grégory 92 MJ GILBERT Michel 96 MJ BRAULT Grégory 93 MJ GILBERT Michel 96 MJ BELLET Benoît 96 MJ BRAULT Grégory 92 MJ MERCIER Jean-Claude 95 MJ MERCIER Jean-Claude 92 MJ JEUX Christian 95 MJ BRAULT Grégory 92 MJ BELLET Benoît 95 FA BRAULT Grégory 95 FA BRAULT Grégory 94 FJ BRAULT Grégory 96 FJ BRAULT Grégory 96 FJ BRAULT Grégory 95 FJ BRAULT Grégory 94 FJ BELLET Benoît 95 FJ BELLET Benoît Strasser rouge liseré 95 MJ MABRU Laurent 93 MJ MABRU Laurent 92 MJ MABRU Laurent 95 FA TABOURIN Pierre 92 FJ MABRU Laurent 93 FJ MABRU Laurent 91 FJ VEROT Remi 94 FJ MABRU Laurent 36 €	Strasser rouge 90 MA MAISONNETTE Thierry 91 MA COUTURE Gabriel 93 MJ VEROT Remi 90 MJ COUTURE Gabriel abs MJ SARRET Paul 95 MJ COUTURE Gabriel 91 MJ VEROT Remi 93 MJ FOUCHE Franck 93 MJ COUTURE Gabriel 92 FA COUTURE Gabriel 94 FA MAISONNETTE Thierry 95 FA MAISONNETTE Thierry 94 FJ BELLET Benoît 94 FJ COUTURE Gabriel 28 € abs FJ SARRET Paul 93 FJ FOUCHE Franck 94 FJ VEROT Remi 91 FJ VEROT Remi 92 FJ FOUCHE Franck 24 € Strasser noir liseré 94 MJ VEROT Remi 92 MJ VEROT Remi 94 MJ FAYEMENDY Claude 92 MJ MABRU Laurent 96 MJ MABRU Laurent 95 MJ MABRU Laurent 95 FJ FAYEMENDY Claude 96 FJ MABRU Laurent 92 FJ MABRU Laurent 95 FJ MABRU Laurent 36 €	Strasser jaune 94 MA RIEDMULLER Olivier 92 MA COUTURE Gabriel 95 MJ RIEDMULLER Olivier 94 MJ COUTURE Gabriel 96 MJ FOUCHE Franck 93 MJ FOUCHE Franck 92 MJ COUTURE Gabriel 95 FA FOUCHE Franck 96 FA FOUCHE Franck 93 FA COUTURE Gabriel 93 FJ COUTURE Gabriel 95 FJ FOUCHE Franck 93 FJ FOUCHE Franck 94 FJ FOUCHE Franck 28 € 96 FA FOUCHE Franck 30 € 28 € Strasser jaune cendré barré élim FJ VIGNAUD Marie France Strasser rouge cendré écaillé 95 MJ BELLET Benoît 96 MJ BELLET Benoît 94 FJ BELLET Benoît 95 FJ BELLET Benoît 95 FJ BELLET Benoît Strasser de moravie noir 93 MJ FAYEMENDY Claude 94 FJ FAYEMENDY Claude	Strasser rouge cendré barré 94 MJ GARANDEAU Gilles abs MJ VIGNAUD Marie France 95 MJ GARANDEAU Gilles abs MJ BELLET Benoît abs FJ VIGNAUD Marie France Strasser bleu maille blanc 95 MA TABOURIN Pierre 93 MJ TABOURIN Pierre 96 FA TABOURIN Pierre 95 FA TABOURIN Pierre 93 FJ TABOURIN Pierre 93 FJ TABOURIN Pierre 93 FJ TABOURIN Pierre Strasser de moravie noir liseré 93 MA FAYEMENDY Claude 95 MA FAYEMENDY Claude 94 MJ GARANDEAU Gilles 94 MJ GARANDEAU Gilles 96 MJ MABRU Laurent 95 MJ MABRU Laurent 94 MJ GARANDEAU Gilles 94 FA FAYEMENDY Claude 93 FA FAYEMENDY Claude 94 FJ MABRU Laurent 95 FJ MABRU Laurent Strasser de moravie rouge cendre ecaillé 94 MJ GARANDEAU Gilles	championnat régional Limoges octobre 2018 région 5

Championnat
Régional 5
à Limoges
octobre 2018

photos
Pierre TABOURIN



SUPER CHAMPION
mâle jeune 97 pts
bleu sans barre
à Benoît BELLET



champion strasser noir
femelle jeune 96 pts
à Grégory BRAULT



champion strasser jaune
mâle jeune 96 pts
à Franck FOUCHE



champion strasser
rouge cendré écaillé
mâle jeune 96 pts
à Benoît BELLET



champion hors région
bleu sans barre
mâle jeune 96 pts
à Christian JEUX



champion hors région
bleu maille blanc
femelle adulte 96 pts
à Pierre TABOURIN



champion strasser de Moravie
mâle jeune noir liseré 96 pts
à Laurent MABRU



souvenir Roger Laroudie
mâle jeune 96 pts
strasser noir
à Grégory BRAULT



strasser noir liseré
mâle jeune 96 pts
à Laurent MABRU



strasser rouge liseré
mâle jeune 95 pts
à Pierre TABOURIN



remise du souvenir Roger Laroudie à
Grégory BRAULT par Pierre Tabourin



Championnat
Régional
4
à Bouzonville
novembre
2018
photos
Serge
PASCHKE



Journée technique de la région 6 dans le Bourbonnais chez Joël BAYON et Christian JEUX



Septembre 2018

Pierre TABOURIN

Pour inaugurer sa première année en tant que délégué régional, Christian JEUX a proposé d'organiser notre journée technico-conviviale à la fois chez lui et chez Joël BAYON qui habite à quelques centaines de mètres. Le samedi 08 septembre 2018, sous un soleil radieux, 19 personnes se sont donc retrouvées à Chemilly, petite bourgade au cœur de l'Allier. Au regard du nombre d'éleveurs présents dans la région on peut considérer qu'il y avait moyen d'avoir plus de monde, mais beaucoup se sont excusés car pris par d'autres engagements. Les participants étaient donc René VILLAIN (juge), Bernard COUDEN (juge), Francis CRAYE (juge), Joël BAYON, Christian JEUX, Charles POTIER, Laurent MABRU, Jean-Pierre, Kévin et Florian BEC, Grégory BRAULT, Paul ROCHE François FAUVERNIER, Roger GAUDEAU, Alain PONSOT, Christian ROY, Fabien MARITEAU, Claude MURE et Pierre TABOURIN.

Tout était parfaitement organisé puisque des cages vides attendaient nos pigeons et les croissants et le café nous attendaient sur la terrasse du jardin de Christian..... Ces retrouvailles, devenues annuelles, constituent le véritable lancement de la saison d'exposition qui s'annonce. Chacun fait état de ses succès et échecs de la saison d'élevage et force est de constater que chez beaucoup, cette saison fut assez compliquée avec beaucoup d'œufs clairs et des pertes inexplicables de jeunes prêts à être sevrés. Peut être un reste de l'épidémie d'adénovirose de l'hiver dernier ? Il est également rassurant de voir que certains ont des volières bien garnies, preuve que notre strasser peut encore avoir une nombreuse descendance.

Après un temps d'accueil, les choses sérieuses commencent par un passage en revue de plusieurs très bons sujets de Christian JEUX. La série de bleus écaillés est très prometteuse et permet d'affiner les points de détails entre des sujets de grande valeur. Ces points portent principalement sur la tenue en cage (bas sur patte, plumage pas trop gonflant, bec pas plongeant, poitrine proéminente....), la régularité de l'écaillage (point à travailler car un peu en retard par rapport à nos confrères allemands) et la rondeur de tête (attention au plat sur la tête qui peut apparaître quand on regarde le pigeon de profil). Vient ensuite le tour des bleus sans barre avec une homogénéité moindre. Chez les noirs, un mâle assez exceptionnel se détache du lot.

Dans un second temps, on passe à la théorie avec comme thème de discussion : les règles de base sur la génétique des couleurs. Il en ressort qu'il faut toujours garder à l'esprit que les règles édictées se basent sur des grands nombres, rarement atteints à l'échelle de la vie de reproduction d'un couple, et surtout que des mutations peuvent à tout moment provoquer une exception à la règle. Néanmoins, ces règles restent suffisamment fiables et testées pour pouvoir nous appuyer dessus en vue de croisements futurs de sujets de différentes couleurs. On retiendra également que le croisement des couleurs permet de diminuer la consanguinité au sein d'une variété et de lutter contre ses effets négatifs (baisse de production, apparition de tares, diminution de la résistance aux maladies....). Lorsqu'on croise deux variétés entre elles, c'est un peu comme si on croisait avec une autre race : la production est plus importante et les jeunes s'élèvent plus facilement. Par exemple, plusieurs utilisent les bleus pour apporter des qualités de forme, type ou tête aux rouges cendrés.

Après un repas copieux dans une auberge locale, le groupe se retrouve chez Joël BAYON où nous découvrons sa production de l'année en strassers bleus sans barre et bleus barrés. Pour ces derniers, nous sommes épatés par un dessin des barres quasi parfait ! L'autre curiosité de son élevage vient de ses nouveaux strassers de Moravie noirs. Ils sont à la hauteur de ses espérances puisqu'avec seulement 4 couples il a déjà bagué plus de 44 jeunes en septembre ! Outre le nombre, la qualité est aussi là avec des sujets courts, bien remplis et ayant une couleur lustrée magnifique.

Joël utilise depuis plus de 2 ans la technique du sexage par l'ADN (fiabilité = 99,9 %). Le groupe profite donc d'une démonstration de cette technique novatrice, initialement mise au point pour sexer les perroquets.

En fin d'après-midi tout le monde sépare en se disant que cette journée fut comme celles des autres années : trop courte.....



Une belle série de jeunes bleus écaillés



Un jeune mâle noir sort déjà du lot



Joël BAYON présente sa production



Superbes barres



Jeunes Moravie noirs



Le même pigeon à un an d'écart !



Jeune moravie noir liseré



Les volières de Christian JEUX sont bien remplies

Photos : Joël BAYON et Pierre TABOURIN



Journée technique de la région 9 chez Emmanuel CLEMENTZ

Samedi 08 Septembre 2018

Pascal PLANAT



Nous voici aux portes de l'automne. Le temps est clément pour un week-end en Provence, ce samedi 9 septembre. Direction le Var pour cette journée technique de la région 9. Manu CLEMENTZ nous a contactés en juillet avec le désir d'organiser cet évènement et de nous accueillir dans son petit paradis au cœur des oliveraies de la région de Gallian (83) où se trouve son élevage. Manu habitant dans la région de Grasse, il fait partie de la société de la SACA (Société Avicole de la Côte d'Azur). Une fois la date fixée et après s'être assuré de la disponibilité des habitués participants, Manu lance l'organisation avec Pierre BICHON, notre délégué régional, pour inviter Bernard BLAVY, juge venant de Béziers et qui prend toujours plaisir à partager ces moments avec nous. Quelques temps auparavant, Pierre TABOURIN m'avait parlé de deux nouvelles adhésions au sein de notre région 9. Frédéric MALLEN en Isère qui élève des Moravie et Marc DESACHY dans le Var que vous connaissez car il a été pendant de nombreuses années adhérent du Club. Malheureusement ils n'ont pu être des nôtres mais nous leur souhaitons la bienvenue (ou un bon retour pour Marc).

Arrivés au point de rendez-vous, Manu nous invite à le suivre pour quelques kilomètres afin de nous rendre sur le lieu de ses pigeonniers. Un endroit splendide au beau milieu de la campagne provençale et des champs d'oliviers. Tout le monde s'affaire à encager ses pigeons. Bleu sans barre, barré noirs, écaillés, jaunes cendrés, rouges cendrés, argentés, noirs, rouges et quelques frisés de Martine et Pierre. Au total une trentaine de pigeons présentés. Vu l'heure tardive de la matinée, nous décidons de démarrer la journée par l'apéritif, ce qui convient à tout le monde, attirés par une belle table avec les superbes cakes salés de Martine. S'en suivra un bon repas sous les oliviers avec une ribambelle de grillades. Un grand merci à Manu pour son accueil et son organisation.

Il est temps de nous rapprocher maintenant des cages pour admirer nos Strassers et entendre les remarques et conseils de notre invité et juge Bernard BLAVY. L'expertise débute dans les volières de Manu où rouges et noirs cohabitent. Peu de jeunes cette année, mais déjà quelques sujets prometteurs, encore jeunes mais présentant du volume et de belles têtes. Bernard nous fera une remarque sur la couleur du lustre. Attention à bien retrouver le lustre vert scarabée chez les noirs et plutôt rosé chez les rouges. Travailler sur l'intensité de la couleur rouge, notamment sur les rémiges et les rectrices. Chez les 6 rouges de Jean Claude LION, la couleur est plus intense. 3 sujets sortent du lot, présentant une belle forme et une jolie ligne de tête. Une femelle noire, courte avec un beau lustre. Suivent les Bleus de Christian PADOVANI, barrés et écaillés, courts, massifs, superbe ligne de tête et départ de front, de belles barres et un écaillage régulier. Petite remarque de Bernard sur la couleur de l'œil qui vire un peu sur le jaune. Une qualité chez les pigeons de Christian c'est le calme et la tenue en cage.

On passe aux strassers de Pierre BICHON. Mon attention se tourne aussitôt sur une femelle jaune cendrée sans barre, variété que l'on voit peu. Beau sujet, forme harmonieuse et belle tête. Un superbe mâle rouge cendré écaillé, court, massif, belle tête et un écaillage magnifique. Puis 2 cendrés barrés, un rouge et un jaune, massifs, un peu longs, barres pas assez nettes et une tête insuffisante pour des strassers de ce gabarit, mais des sujets intéressants par leurs volume et masse. Viennent mes strassers : une femelle argentée barrée avec une amélioration cette année sur les barres. 2 bleus sans barre et un barré porteurs d'argenté, 3 mâles encore en mue, mais Bernard y voit déjà de beaux sujets, plumage serré, belle poitrine, court, belle ligne de tête et couleur d'œil, départ de front large, un peu plus de hauteur de front donnerait une meilleure ligne de tête. Ils sont issus d'accouplement père bleu x mère argentée, pour apporter un sang nouveau. Petite remarque sur l'intensité des rémiges qui apparaissent plus claires du fait de la présence de la dilution argentée. A conserver pour les accouplements de la prochaine saison.

L'après-midi s'achève et nous retournons au camping où Manu nous a réservé des logements, tout le monde regagne son mobil home et rendez-vous dans 1h au bungalow de Martine et Pierre pour prendre l'apéro et où nous attend une petite surprise, Manu a invité un de ses amis qui nous a préparé une superbe Paella. Le lendemain matin, Manu nous a concoctés un petit déjeuner avant de reprendre la route. Un immense merci à Manu pour sa gentillesse, sa bonne humeur et tout son travail pour nous organiser cet évènement comme un chef. Nous avons passé un merveilleux moment.



Bernard Blavy, Martine Bichon, Christian Padovani, Pierre Bichon, Jean Claude Lion, Maurice Brochard, Manu Clémentz, Thierry Serange



Le juge Blavy nous explique la différence de lustre entre les rouges et les noirs

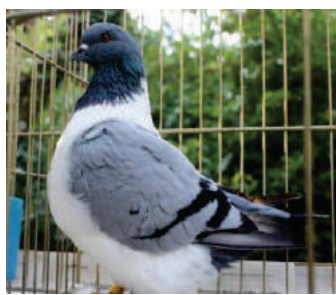


Tour des cages pour l'équipe de la région 9

Merci à Jean Francois Gras qui a pris les photos



Femelle Jaune cendre sans Barre à P. Bichon



Mâle Bleu Barré noir à C. Padovani



Mâle Bleu Ecaillé noir à C. Padovani



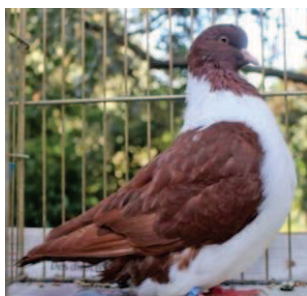
Mâle Rouge Cendre Ecaillé à P. Bichon

Femelle Rouge à J-C Lion

Femelle Noire à J.C Lion

Mâle Bleu Barré noir à P. Planat

Femelle Argenté Barré à P. Planat

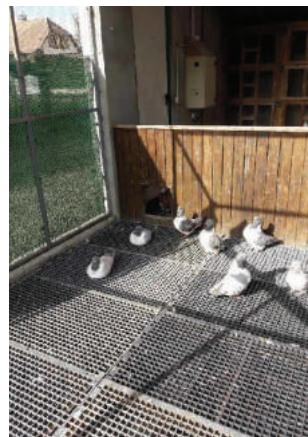




Didier HECK, Emmanuel WOIRIN, Didier VENNEN, Christian JEUX, Gilbert BLONDEL, Mme BLONDEL



Rolande FOUCHER, Thierry FOUCHER, Didier VENNEN, Emmanuel WOIRIN, Didier HECK



Jeune mâle argenté écaillé qui devint champion de France quelques semaines plus tard



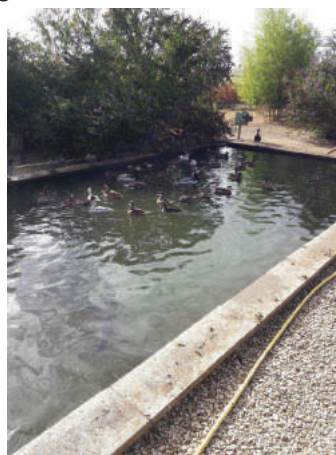
Jolie barre pour cette femelle argentée, mais la 2^{ème} barre n'est pas assez visible



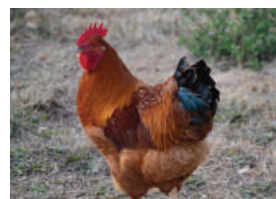
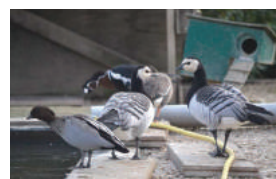
Une partie des volières de Thierry



Poules Pékin perdrix maillées argentées sur caillebotis à l'ombre des arbres.



Bassin pour les canards (mandarins, carolins, nettes rousses, sarcelles d'hiver, à collier, harle couronné, bernache à crinière ou à cou roux) - coq New-Hampshire



Photos : Christian JEUX et Thierry FOUCHER

Visite d'élevage chez Noël POIRIER

par Pierre TABOURIN



Le déplacement au championnat de Mortain en janvier 2018 nous (Christian Jeux, Joël Bayon et moi-même) a amené à passer par la ville du Mans. Noël POIRIER nous a gentiment proposé de faire escale chez lui pour nous restaurer avant de poursuivre notre route. C'est donc à cette occasion que j'ai pu découvrir l'élevage d'un de nos piliers du club que nous avons croisé pendant de nombreuses années dans nos championnats de France.

Avant de prendre sa retraite, Noël était infirmier en psychiatrie. Sa maison donne sur un boulevard assez passant à l'entrée de la ville du Mans, mais l'arrière de la maison s'ouvre sur un beau jardin au fond duquel se cache sa volière. Preuve qu'on peut être en pleine ville tout en faisant de l'élevage.....

Noël a découvert les pigeons au tout début des années 80 . Il débute en 1981 avec des cauchois, puis des lynx et participe à sa 1^{ère} exposition en 1985. En 1986 il découvre le strasser et arrive à récupérer 2 couples de jeunes sujets (1 jaune + 1 rouge) chez notre juge et ami Maurice BRAULT. Malheureusement il s'agissait de 4 mâles.....mais ce fut l'occasion de construire directement 4 couples en récupérant des femelles ailleurs ! Il adhère au club en 1988 et participe à son 1^{er} championnat de France en 1989 à Montluçon. D'autres variétés viendront enrichir sa volière au fil des rencontres et notamment des variétés rares. En 1995 il récupère des bleus maillés blanc chez Marcel CHASSEL, les croise avec des lynx et obtient son 1^{er} titre de champion de France jeune en 1998 à Tours avec un bleu maillé blanc. En 1997 il avait déjà décroché un titre en adulte avec un rouge. En 1999, c'est un adulte bleu barré blanc qui se hisse sur la plus haute marche, puis en 2002 ce sera le tour d'un adulte bleu maillé blanc. Parmi ses réussites, on peut noter également l'obtention du prix du président de la république en 2001 avec un noir issu d'un couple acheté quelques années auparavant chez Jean BEYLER.

Ce soutien par les membres du club, Noël ne l'oublie pas, mais il tient aussi à informer les nouveaux adhérents que ces liens ne sont pas spontanés et doivent se construire. Après quelques années difficiles pour trouver des sujets de qualité au tout début de son élevage du strasser, Noël décide, pour la première fois, de passer 4 jours au championnat de France à Illkirch en 1992. A partir de là les liens se sont créés immédiatement et tout est devenu plus facile. Il y a aussi découvert des gens sympathiques et une belle ambiance qui l'ont incité à revenir à ces championnats de France aussi souvent que possible. Son épouse Thérèse, également intéressée par cette activité, l'accompagne souvent et le couple POIRIER est rapidement devenu un habitué de nos retrouvailles annuelles.

Hélas en 2007, les soucis sanitaires de l'élevage deviennent tellement compliqués à gérer que Noël prend une décision radicale : il élimine tout et désinfecte intégralement son bâtiment. Depuis cette date, il n'a plus rencontré de problème particulier. Il redémarre avec des bleus et se souvient en particulier d'une femelle magnifique de chez Jean BOURDELIN dont le principal défaut était une certaine aggrégativité... qu'elle a transmise à toute sa descendance. Ce point est important à surveiller car il est hélas très héréditaire. Pendant quelques années il se met en tête d'avoir un maximum de variétés différentes, mais se rend compte qu'il est illusoire de progresser en se dispersant. Après le championnat de Bozouls en 2013, il décide de se consacrer à beaucoup moins de variétés et se spécialise en noir avec des sujets de chez Benoît BELLET, Jean-Claude MERCIER et Christian JEUX puis en rouge avec des sujets de chez Albert CIZERON et Gabriel COUTURE.

Aujourd'hui, son élevage se compose de 6 couples de noirs, 3 couples de rouges, 1 couple de bleus barrés blanc, 2 couples qu'il s'amuse à croiser pour le plaisir de voir ce que ça donne et 1 couple de lahores lavande appartenant à Thérèse. Les croisements donnent parfois des couleurs assez inattendues. L'alimentation de base comprend du blé, du maïs, du pois et des granulés pour dindons qu'il complète avec du mélange « liégeois » dans une gamelle installée dans les nids des couples qui élèvent des jeunes. A cela il ajoute des vitamines en poudre et du grit pour les apports en minéraux. Les animaux sont désaccouplés en septembre pour mieux gérer les réaccouplements en janvier. Il n'y a pas

de nourriciers et en 2018 il a sevré environ 35 jeunes avec une petite dizaine de couples (les croisés n'étant pas comptés). Cette moyenne de 3,5 jeunes sevrés par couple lui convient pour des strassers de qualité. Très marqué par les soucis sanitaires passés, Noël est très vigilant sur la propreté de son élevage. Ainsi, chaque jour, les nids et le sol de ses volières sont nettoyés et raclés.

Deux souvenirs d'élevage l'ont particulièrement marqué : une année, il a obtenu un œuf double dont les 2 petits ont éclos et ont été élevés sans difficulté. C'est tout à fait rarissime. Une autre année, une femelle strasser rouge lui a pondu un œuf de 90 g ! En fait un autre œuf était compris à l'intérieur du précédent et, pour immortaliser et conserver cette exception de la nature, Noël l'a coulé dans le plâtre. Nous pouvons donc encore voir cet œuf incroyable.

Noël et Thérèse sont des retraités actifs qu'il est parfois difficile de joindre au téléphone. En effet, l'élevage des pigeons n'est qu'une partie de leurs occupations. Passionné de vélo, Noël faisait jusqu'à il y a peu encore 5000 à 6000 km de vélo par an. Joueur puis entraîneur de basket, il est maintenant animateur du club local et participe activement à l'organisation de manifestations. Enfin, les après-midi sont souvent consacrés aux compétitions de pétanque. Bien entendu, depuis le début, Noël est également membre de l'Entente Avicole Sarthoise dont l'un des moteurs n'est autres qu'Alain LEGARE, fin connaisseur du strasser et qui juge parfois dans nos championnats.

Au sein du club, Noël a beaucoup apprécié d'être rapidement connu en tant qu'éleveur. L'esprit d'entraide et de saine camaraderie le motivent pour continuer à participer aux championnats même s'il reconnaît que le poids des années commence à se faire sentir quand il faut prendre la route en période hivernale.

Merci à Noël et Thérèse POIRIER pour votre accueil simple et chaleureux en espérant vous retrouver en bonne santé à nos championnats le plus longtemps possible.

Journée technique des régions 3 et 4 chez Thierry FOUCHER

Samedi 22 Septembre 2018

Thierry FOUCHER



Lors du Championnat de France à Mortain, nous avons évoqué avec Didier VENNÉ, une journée technique commune entre nos deux régions. C'est donc par une belle journée de septembre que nous avons, mon épouse et moi-même, eu le plaisir d'accueillir quelques amis pour un week-end autour de notre passion commune. Des vrais passionnés venus de loin, voire très loin, pour passer un bon moment.

C'est ainsi que Didier HECK et Didier VENNÉ, de la région 4, Emmanuel WOIRIN et Gilbert BLONDEL de la région 3 ainsi que Christian JEUX de la région 6 ont fait le déplacement. A leur arrivée, prévue vers 12H00, une petite collation amicale et rapide pour nous laisser le temps de profiter de l'après-midi pour discuter de strassers et de strassers de Moravie bien évidemment. En fin d'après-midi, une expédition de découverte du brame du cerf a été organisée. Malheureusement, malgré un appelant volontaire et impressionnant, peu d'écho. Peut-être lui manquait il le ramage ?....

Le soir, repas amical préparé par mon épouse, que je remercie tout particulièrement, autour de la table familiale. Après une petite nuit et un déjeuner partagé tous ensemble, l'heure du départ a été donnée.

Ce fut un week-end très agréable où j'ai eu énormément de plaisir à vous accueillir. Merci à ceux qui ont répondu présent et dommage pour les autres.....



Noël et Thérèse POIRIER
(strasser pour lui, lahore pour elle)



Repas dans les assiettes du
strasser club



30 ans de fidélité au club -
diplôme remis à l'occasion du
championnat de Boussac



A gauche : des balcons
grillagés pour leur
permettre de prendre
la pluie
A droite : un système
d'abreuvoir à réserve
astucieux



Pendant notre
visite hivernale,
les casiers sont
vidés et les
couples séparés



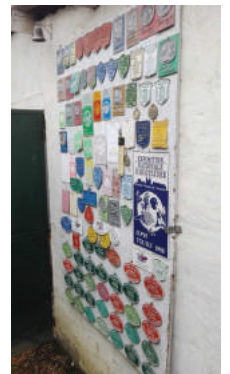
A gauche : une volière
de jeunes bien garnie à
l'automne
A droite : un porte-
fiches pour bien suivre
l'élevage



Une surprise issue de
croisements entre bleus clairs
et noirs



2 jeunes mâles noirs qui se sont distingués à Boussac
Ci contre et ci-dessous : le prestigieux vase de Sèvre
(prix du Président de la République)



L'œuf énorme
de la taille
d'une cuillère
à soupe



Un strasser français sacré champion d'Europe !

Joël BAYON, Laurent MABRU et Arnaud LENAERS ont exposé des strassers et strassers de Moravie à l'occasion de l'exposition européenne d'Herning au Danemark. Ils ont défendu fièrement les couleurs de la France et de la Belgique en obtenant les résultats suivants :

Joël BAYON :

strasser bleu sans barre : 97, 95, 95, 95, 94, 94

strasser de Moravie noir : 96, 95, 95, 94, 94, 94, 94

Laurent MABRU :

strasser noir liseré : 95, 95, 94, 94, 93, 91

Arnaud LENAERS :

strasser de Moravie noir : 93, 93, 93, 93

strasser de Moravie jaune : 92

strasser de Moravie rouge : 93

A cette occasion, Joël BAYON a décroché un titre de champion d'Europe individuel avec une superbe femelle adulte bleue sans barre (97 pts). Cette dernière s'était déjà distinguée au championnat régional à Brioude en février 2017, où elle avait obtenu le titre de super champion régional.

Le calendrier 2019 - 2020

Voici l'état actuel des connaissances au sujet des prochaines échéances

Championnats nationaux et internationaux :

FRANCE (strasser + strasser de Moravie) :

Du 23 au 24 novembre 2019 à SOUMOULOU (64)

ALLEMAGNE (strasser) :

Du 09 au 11 novembre 2018 à MAGDEBOURG

ALLEMAGNE (strasser de Moravie) :

Du 16 et 17 novembre 2019 à MAIHINGEN

Championnat Régionaux :

Championnat Régional Strasser : **région 1**

Non communiqué à la finalisation du bulletin

Championnat Régional Strasser : **région 2**

Du 23 au 24 novembre 2019 à HILLION (22)

Championnat Régional Strasser : **région 3**

Non communiqué à la finalisation du bulletin

Championnat Régional Strasser : **région 4**

Non communiqué à la finalisation du bulletin

Championnat Régional Strasser : **région 5**

Du 18 au 19 janvier 2020 à NIORT (79)

Championnat Régional Strasser : **région 6**

Du 25 au 26 janvier 2020 à St POURCAIN (03)

Championnat Régional Strasser : **régions 7 et 8**

Non communiqué à la finalisation du bulletin

Championnat Régional Strasser : **région 9**

Non communiqué à la finalisation du bulletin

Journées techniques :

Région 6 : samedi 06/09/2019 chez Jean-Pierre BEC et Marcel MOTTET à Mentières dans le Cantal (à coté de St Flour).

Curiosités génétiques

Les croisements nous réservent par fois des surprises. Si vous avez déjà eu des résultats de croisement étonnants, n'hésitez pas à les photographier afin de les faire paraître dans le bulletin. Vous trouverez ci-dessous 2 exemples illustrés :

Un strasser rouge liseré qui se met à blanchir :

Il s'agit d'un faux blanc car il a des yeux de coq (comme le carneau ou le sottobanca blanc) et non de vesce qu'on retrouve chez les vrais blancs (mondain ou king blanc). Source : Pierre TABOURIN



En septembre 2017



En septembre 2018 il commence à blanchir



En novembre 2018 il est totalement blanc.

Un strasser « mosaïque » :

Ce sujet est moitié noir, moitié bleu écaillé. Il ne s'agit pas d'un photomontage, mais d'un sujet rencontré chez un éleveur hongrois. Source : Richard WEISS



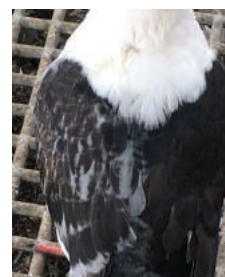
Coté écaillé



Coté noir



Vue du dos



Champion d'Europe !



Ci contre la femelle adulte de Joël BAYON qui fut sacrée championne d'Europe à l'exposition européenne d'Herning (Danemark) en novembre 2018.



femelle jeune 96 pts
bleue sans barre
à Rainer LARSSON



femelle jeune 96 pts
bleue sans barre
à Dirk WIENECKE



mâle jeune 97 pts
bleu barré noir
à Klaus AHL



mâle jeune 97 pts
bleu écaillé
à Hans Joachim
BERGMANN



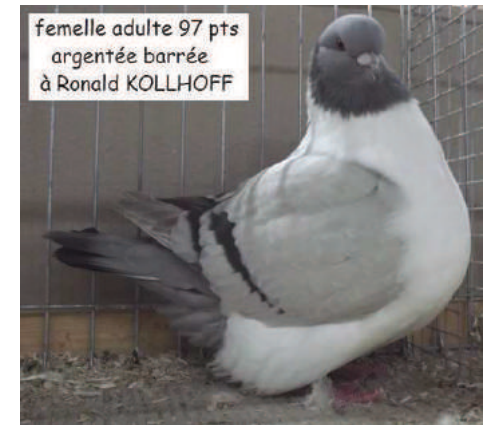
mâle adulte 97 pts
noir
à Hans Joachim
BERGMANN



mâle jeune 97 pts
rouge
à Hans REDEL



femelle adulte 97 pts
jaune
à Korbinian HEIGL



femelle adulte 97 pts
argentée barrée
à Ronald KOLLHOFF



femelle jeune 96 pts
rouge cendrée barrée
à Richard WEISS



femelle adulte 97 pts
rouge cendrée barrée
à Mario HOR



femelle jeune 96 pts
rouge cendrée écaillée
à Richard WEISS



mâle adulte 96 pts - rouge cendré écaillé
foncé
à Harald STAUCHE



mâle adulte 96 pts
jaune cendré barré
à Gerald WUDI



femelle adulte 97 pts
jaune cendrée barrée
à Ronald KOLLHOFF



mâle jeune 96 pts
jaune cendré écaillé
à Ingo LIEDTKE



femelle jeune 97 pts
bleue maillée blanc
à Erwin MARTENS



femelle jeune noire barrée blanc
95 pts à Andreas HUBER



femelle jeune 95 pts
rouge barrée blanc
à Pierre HALIPRE



femelle adulte 97 pts
jaune barrée blanc
à Pierre HALIPRE



mâle jeune 97 pts
bleu clair barré blanc
à Dietmar ROOS



femelle adulte 96 pts
bleue clair maillée blanc
à Helmut HEES



femelle adulte 97 pts
noire liserée
à Hans Jurgen DENNERL



mâle jeune 95 pts
rouge liseré
à Manfred GUTKE



mâle adulte 96 pts
jaune liseré
à Pierre HALIPRE